



*L'association faîtière de l'agriculture
genevoise*

RAPPORT D'ACTIVITE

2015

BIBLIOGRAPHIE	3
1. MESSAGE DU PRESIDENT	4
2. CARTE DE VISITE D'AGRIGENEVE	5
2.1 Comité directeur	5
2.2 Le bureau	5
2.3 Organe de révision	5
2.4 Collaborateurs	5
2.5 Membres	7
2.6 Commissions officielles	7
3. L'ANNEE AGRICOLE GENEVOISE	9
3.1 Comptes de production de l'agriculture genevoise 2009-2014	9
3.2 Météorologie	10
3.3 Production animale	10
3.4 Economie et production laitière	11
3.5 Productions végétales	12
3.5.1 Céréales panifiables	12
3.5.2 Céréales fourragères (sans maïs grain)	13
3.5.3 Oléagineux	13
3.5.4 Protéagineux	14
3.5.5 Betteraves sucrières	14
3.5.6 Viticulture	15
3.5.7 Cultures maraîchères	16
3.5.8 Cultures fruitières	17
4. AGRIGENEVE en 2015	19
4.1 Les activités du bureau	20
4.2 Les activités du comité directeur	19
4.3 Les activités de défense professionnelle et de développement rural	20
4.3.1 Dossiers nationaux	20
4.3.2 Dossiers cantonaux	22
4.3.3 Dossiers régionaux	24
4.3.4 Main-d'œuvre	25
4.3.5 Conseils juridiques	25
4.3.6 Brunch	25
4.4 Services	26
4.4.1 Assurances et main-d'œuvre	26
4.4.2 Comptabilité et gestion	26
4.4.3 Technique	27
4.4.4 Conseils en aménagement	27
4.5 Vulgarisation et formation continue	27
4.5.1 Grandes cultures, activités des CETA	27
4.5.2 Activités des groupes viticoles (Collaboration SCVO / AgriGenève)	28
4.5.3 Essais et suivis phytosanitaires	29
4.5.4 Groupes d'intérêts et projets	29
4.5.5 Visites et événements spécifiques	30
4.5.6 Agriculture bio	30
4.6 Nature, paysage, et agriculture	31
4.7 Organisations administrées par AgriGenève	31
4.7.1 AGRI-PIGE	31
4.7.2 Secrétariat administratif de la CFA et coordination des expertises	32
4.7.3 IVVG	33
4.7.4 AOVG	35
4.7.5 AVIGE	35
4.7.6 AGPU	35
4.7.7 SAF Touvière	35
4.7.8 Pôle Nature et environnement	35
4.7.9 Communauté Interprofessionnelle de la Longeole (CIL)	35
4.7.10 L'école à la ferme	36

4.7.11 Groupement Technique Horticole	37
4.7.12 Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois	37
4.7.13 AgriAccueil	37
4.7.14 Association pour le développement du projet paysage Genève (ADPPG)	37
4.7.15 Plateforme GRTA	37
4.8 Représentation d'AgriGenève	38
4.9 Publications d'AgriGenève	38
4.10 Tables rondes, conférences	39
5. REMERCIEMENTS	39

BIBLIOGRAPHIE

POUR EN SAVOIR PLUS...

- **Laiteries Réunies Genève :** Rapport annuel
- **Direction générale de l'agriculture :** Rapport sur le contrôle officiel de la vendange
Rapport d'activité
- **Office vétérinaire cantonal :** Rapport annuel
- **AGORA :** Rapport d'activité
- **USP :** Rapport d'activité

Rapport de situation 2015

Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation 2015
- **OFAG :** Rapport agricole 2015
- **FAT :** Rapport principal 2015

1. MESSAGE DU PRESIDENT

La tragédie de Paris le 7 janvier 2015 a changé la donne entre les pays occidentaux et le Moyen Orient. Il règne une atmosphère d'insécurité et de méfiance en Europe, qui déstabilise les gouvernements et la population. La Suisse, en tant que pays voisin de la France, a subi le contrecoup de ces attentats.

Ce début d'année 2015 est également très difficile sur le plan économique, avec la décision de la Banque Nationale de ne plus soutenir le franc. Pour le commerce de détail suisse, l'année 2015 commence très mal surtout pour un canton comme Genève qui est très proche de la France. Le contexte économique est très délicat et le chômage reprend une courbe ascendante. Le secteur bancaire est mis à mal par les Etats-Unis qui mettent une énorme pression sur le milieu bancaire.

2015 a été une année excessivement sèche et très chaude. Dès le début de l'année, la neige s'est faite rare. Le printemps est déjà chaud avec des températures au-dessus des normes de saison. L'été est très sec et certains vigneron ont été obligés d'arroser leurs vignes ; la dernière fois c'était en 2013. Le pic de chaleur est atteint le 6 juillet où l'on observe 39,7 degrés à Genève, battant le record suisse précédent de 38,8 degrés, mesuré en 1921 à Bâle. Septembre est bien arrosé et assez frais : on retrouve de la douceur en novembre et décembre et cette fin d'année est marquée par un Noël sans neige.

Quelques belles satisfactions pour l'économie agricole genevoise : premièrement, le dossier Swissness avec la reconnaissance des légumes et du lait produit en zone franche dans l'ordonnance publiée par le Conseil fédéral en automne. Ensuite, le Conseil d'Etat qui a avalisé le statut quo concernant le prix de l'eau pour l'agriculture.

Le 5 novembre est un grand jour pour l'agriculture genevoise : l'UMG reçoit le prix de l'économie décerné par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. C'est une première et une belle promotion pour notre secteur. Le même jour, la famille Courtois de Sauverny reçoit à Berne, des mains du Conseiller fédéral Johan Schneider-Ammann, le prix de l'innovation agricole suisse. C'est la première fois que Genève présente un projet et il est gagnant.

Le 27 novembre, l'USP a organisé une manifestation en un temps record qui a rassemblé 10'000 agriculteurs sur la place fédérale pour dire son désaveu par rapport au projet de budget que le Conseil fédéral entendait allouer à la politique agricole. C'est une belle réussite, très bien relayée par les médias et c'est surtout un signal important à l'intention des Parlementaires fédéraux.

Cet automne, les élections au Conseil national ont changé sensiblement la répartition des forces en donnant plus de sièges à la droite. C'est peut-être un point positif pour l'agriculture qui a permis de rectifier la proposition du budget agricole 2016. A contrario, les relations internationales et particulièrement les négociations en cours avec notre voisin l'Union européenne, pourraient devenir plus délicates.

Pour terminer l'année politique, l'élection au Conseil fédéral de Guy Parmelin, viticulteur vaudois de Bursins, a été reçue comme un cadeau. C'est un plus pour notre agriculture qui pourrait ainsi être mieux défendue en Suisse.

Marc Favre

Président

2. CARTE DE VISITE D'AGRIGENEVE

2.1 Comité directeur

Le comité directeur comporte 15 sièges répartis comme suit :

<table><tr><td colspan="2">Président Viticulture</td></tr><tr><td colspan="2">M. Favre</td></tr></table>							Président Viticulture		M. Favre	
Président Viticulture										
M. Favre										
UPFG	UMG	Production animale	Horticulture	Grandes cultures	Comptabilité Gestion	Formation				
P. Bidaux	A. Cudet	C. Baumgartner	C. Millo	D. Maigre	M. Jaquet	J. Baudit				
Arboriculture	Maraîchage Vice-Président	Représentant CETA	AGRI-PIGE	PI viticole	Députation	Députation				
C. Ménétreay	P. Brestaz	O. Sommer	J. Christin	M. Penet	S. de Montmollin	G. Vuillod				

Invités

MM. SCHMALZ John, Directeur du CAG, VIANI Jean-Pierre, Directeur de la Direction Générale de l'Agriculture, BERLI Rudi, représentant d'Uniterre.

2.2 Le bureau

Le bureau est composé de MM. FAVRE Marc, Président, BRESTAZ Patrice, Vice-Président et ERARD François, Directeur.

2.3 Organe de révision

L'organe de révision pour l'exercice sous revue est la Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A. (Sfer) Genève.

2.4 Collaborateurs

Monsieur Sébastien Gassmann a quitté AgriGenève le 30 avril après 3 ans d'activité dans le secteur Nature et Paysage. M. Gassmann a été engagé par le GESDEC et il a été remplacé par Monsieur Maxime Perret, ingénieur HES. Madame Martine Roset a quitté AgriGenève le 30 novembre 2015 après 12 années d'activité à AgriGenève dans notre secteur défense professionnelle, plus particulièrement dans le domaine de l'aménagement du territoire. Madame Roset a repris un poste au sein du Grand Genève. Nous remercions ces deux collaborateurs pour leur engagement au service des intérêts de l'agriculture genevoise et nous leur souhaitons plein succès dans la suite de leur carrière.

Direction, administration, défense professionnelle :

François Erard	Direction	100%
Valérie Garcia	Secrétariat	50%
Anne Jaggi-Rossel	Secrétariat	50%
Martine Roset (jusqu'au 30.11)	Aménagement du territoire	50%
Christine Raison	Comptabilité AgriGenève et associations agricoles	50%

Assurances, main-d'œuvre :

Caroline Cibeira	SAD, chèque emploi, main-d'œuvre	100%
Christine Raison	LPP, CSS	30%

Comptabilité et gestion :

Willy Nicole	Comptabilité et gestion pour les membres	100%
Samuel Dind	Comptabilité et gestion pour les membres	100%

Vulgarisation et formation continue :

Nicolas Courtois	Vulgarisation et formation continue grandes cultures	100%
Aurèle Jobin	Vulg. et form. continue grandes cultures et viticulture	100%
Sébastien Gassmann (jusqu'au 30 avril)	Vulg. agriculture BIO	20%
Maxime Perret (dès le 1 ^{er} juin)	Vulg. agriculture BIO	20%

Nature, paysage et agriculture :

Sébastien Gassmann (jusqu'au 30 avril)	Projets réseaux agro-écologiques et paysage Genève	60%
Maxime Perret (dès le 1 ^{er} juin)	Projets réseaux agro-écologiques et paysage Genève	30%

Secrétariat AGRI-PIGE :

Marlène Favre	Chargée de la gérance d'AGRI-PIGE	60%
---------------	-----------------------------------	-----

Secrétariat IVVG :

François Erard	Secrétariat de l'Interprofession	-
----------------	----------------------------------	---

Secrétariat de la CFA :

Carol Clerc	Chargée de la gestion du secrétariat administratif de la Commission Foncière Agricole	60%
-------------	---	-----

Experts LDFR :

J.-C. Argand, H. Baussand, J.-J. Chollet, R. Cocquio, C. Courtois, R. Félix, B. Janin, W. Nicole, S. Dind	Chargés de la réalisation des expertises LDFR	-
---	---	---

Collaborateurs occasionnels :

Valérie Garcia	Saisie comptable	-
Pierre Julien	Mandat 62a	-

2.5 Membres

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Membres	481	474	485	483	442	458	458	486	471	473	462	462

En 2015, la surface cotisante s'élève à 9'767.68 ha dont :

- grandes cultures 8'119.95 ha
- vignes 1'212.69 ha
- cultures maraîchères 221.55 ha
- cultures fruitières 135.04 ha
- cultures horticoles 92.05 ha

2.6 Commissions officielles

Nos représentants au sein des commissions officielles sont les suivants en 2015 :
(S) = suppléant

Commission des monuments, de la nature et des sites	Louis SEREX
Commission de gestion globale des déchets	François ERARD
Commission cantonale pour la diversité biologique :	
- Sous-commission sites et biotopes	Sébastien GASSMANN / Maxime PERRET
- Sous-commission faune	Claude MERCIER
- Sous-commission flore	Louis SEREX
Commission foncière agricole	François HALDEMANN Edouard JAQUENOUD Philippe MAGNIN
Conseil du développement durable	Charles MILLO
Commission de contrôle du fonds des épizooties	Claude BIERI Philippe BOCQUET François ERARD Ernest SCHERZ
Commission cantonale consultative pour la protection des animaux	Marc JAQUET
Commission d'attribution du fonds de compensation agricole (crédit investissement)	Lucie DETHURENS Marc FAVRE Claude MENETREY Charles MILLO Pierre THABUIS
Commission d'affermage agricole	Marc-André CHEVALLEY François ERARD Josef MEYER Jean-Jacques CHOLLET (S) Willy NICOLE (S)
Commission M5 30	Jean-Charles ARGAND Sébastien GASSMANN / Maxime PERRET
Commission de la pêche	Didier PENET
Commission de formation professionnelle du pôle « Nature et Environnement »	François ERARD

Commission interprofessionnelle des vins de Genève	Robert CRAMER Willy CRETEGNY Emilienne HUTIN Samuel LÄNG Esther MEYER-DOS SANTOS Frédéric MISTRAL Marc PENET Fabian ROCHAIX Bernard VULLIEZ
Commission consultative d'experts du cadastre viticole	Christophe BOSSON Sarah FAVRE-MEYLAN Marc FAVRE Alain GRABER Marc RAMU
Conseil interprofessionnel pour la formation	François ERARD
Commission de dégustation des AOC	Florian BARTHASSAT Sébastien DUPRAZ Emilienne HUTIN Didier PENET Christian SOSSAUER Frédéric MISTRAL Jacques BOCQUET (S) Bernard BOSSEAU (S) Daniel BRENNER (S) Fabien COUCET (S) Patrick GRÄZER (S)
Commission consultative en matière de gestion des chiens	Jean-Pierre SAVIGNY
Conseil de la Fondation des zones agricoles spéciales	Alexandre CUDET Jacques-Olivier ELMER Philippe MAGNIN Martine ROSET
Commission d'attribution du fonds de promotion agricole	Alexandre CUDET René DESBAILLETS Jacques-Olivier ELMER François ERARD Yves GROLIMUND John SCHMALZ
Commission de dégustation chargée de procéder à la contre-expertise	Philippe DUPRAZ Esther MEYER-DOS SANTOS Sarah MEYLAN-FAVRE Laurent VULLIEZ

3. L'ANNEE AGRICOLE GENEVOISE

3.1 Comptes de production de l'agriculture genevoise 2010-2015

(en millions de francs, à prix courants)

	2010	2011	2012	2013*	2014**	2015***	Variation 2014- 2015
Horticulture****	79.1	74.3	78.6	71.5	74.1	69.5	-6.21 %
Viticulture & production de vin	62.5	623.9	62.7	55.1	58.6	63.2	7.85 %
Cultures maraîchères	29.55	30.2	30.7	31.6	33.3	32.8	-1.50 %
Grandes cultures*****	24.1	26.8	26.4	25.3	226.6	25.8	-3.01 %
Cultures fourragères	5.4	4.9	5.9	4.8	4.7	4.6	-2.13 %
Fruits frais (sans le raisin)	4.2	4.4	4.4	4.6	4.4	3.8	-13.64 %
Production végétale	204.80	204.50	208.71	192.90	201.70	199.70	-0.99 %
Elevage, engraissement	2.8	2.7	2.7	3.0	3.7	3.6	-2.70 %
Produits animaux	1.7	1.6	1.2	1.5	1.6	1.5	-6.25 %
dont production laitière	1.26	1.10	0.97	1.06	1.26	1.03	-18.25 %
+ Production animale	4.50	4.28	3.98	4.45	5.3	5.10	-3.77 %
+ Production de services (1)	9.6	9.9	10.2	10.4	10.6	10.3	0.00 %
+ Activités secondaires non agricoles (2)	3.6	4.1	4.4	4.8	5.0	5.4	8.00 %
= Valeur de la production de la branche agricole	222.50	222.80	227.20	212.70	222.60	220.80	-0.81 %
- Consommation intermédiaire (3)	98.7	97.8	100.7	98.4	99.9	96.7	-3.20 %
= Valeur ajoutée brute	123.8	125.0	126.5	114.3	122.7	124.1	1.14 %
- Consommation de capital fixe (4)	32.2	31.3	30.7	30.7	30.9	30.4	-1.62 %
= Valeur ajoutée nette	91.6	93.7	95.8	83.6	91.8	93.7	2.07 %
Indicateurs structurels et de productivité							
SAU en ha	11'392	11'214	11'290	11'191	11'107	nd	nd
Nombre d'exploitations	433	411	405	402	384	nd	nd
Valeur de la production/ SAU, en CHF/ha	19'531	19'868	20'124	19'006	20'041	nd	nd
Consommation intermédiaire/ SAU, en CHF/ha	8'664	8'721	8'919	8'793	8'994	nd	nd
Consommation intermédiaire/ valeur de production	44 %	44 %	44 %	46 %	45 %	44 %	-2.41 %
Productivité du sol, VAB/ha, en CHF/ha	10'867	11'747	11'205	10'214	11'047	nd	nd
Productivité exploitations, VAB/expl., CHF/expl.	285'912	304'136	312'346	284'328	319'531	nd	nd

* Semi-définitif

** Provisoire

*** Estimation

**** Plantes et fleurs dont fleurs et plantes ornementales (y compris arbres de Noël) = 41.4 millions

***** y compris contributions à la culture spéciales

nd Non disponible au moment de l'établissement du document

(1) Les travaux pour tiers

(2) Les activités non agricoles liées à l'exploitation par l'utilisation des moyens de production agricoles (travaux pour tiers non agricoles, transformation à la ferme, agro-tourisme, etc.)

(3) Les facteurs de production (les semences, les engrais, les phytosanitaires et les charges de structures, etc.)

(4) Les amortissements des actifs

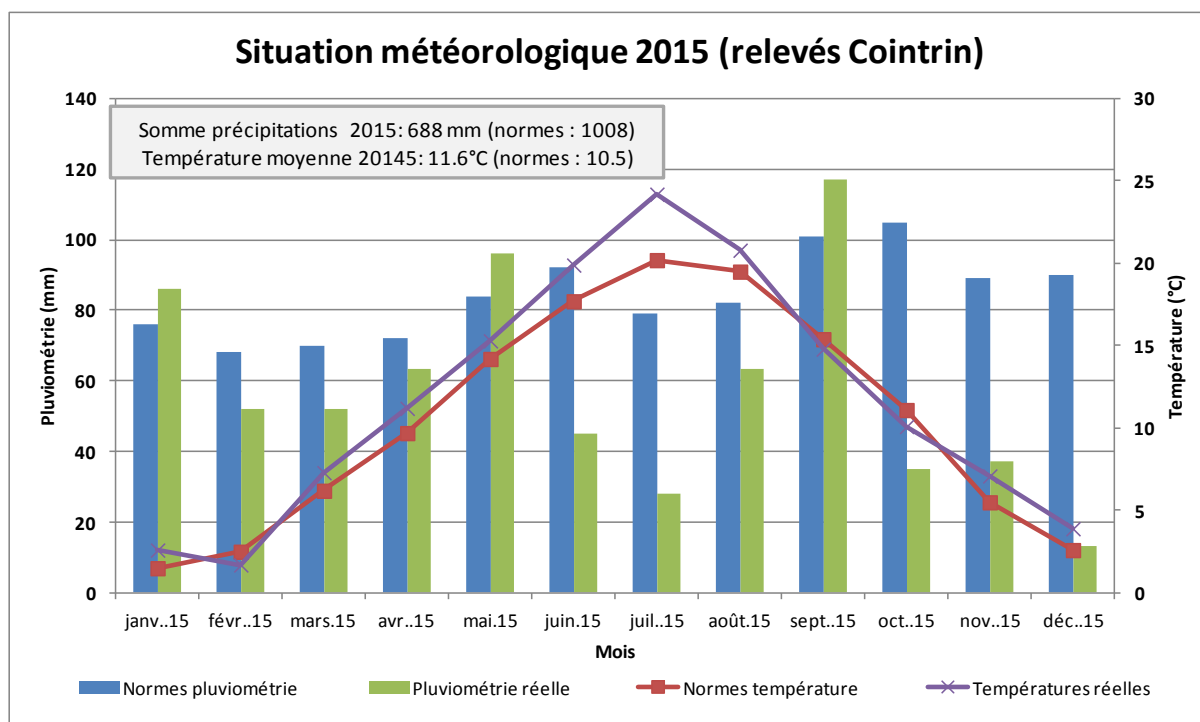
Sources : Comptes régionaux de l'agriculture, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2015
 Relevés des structures agricoles, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2010-2015
 Ratios selon propres calculs, AgriGenève, Satigny 2016
 Suite à la révision des comptes nationaux de septembre 2014, toutes les séries ont été révisées.

3.2 Météorologie

L'année 2015 présente un important déficit hydrique avec un tiers d'eau en moins durant l'année. Quasiment tous les mois présentent des quantités d'eau moindres. Les mois de juin, juillet, octobre, novembre et décembre ont été particulièrement secs.

Au niveau des températures, nous notons une année en moyenne plus chaude de 1.1 degrés par rapport aux années précédentes. Ceci s'explique par un printemps et un été plus chaud que la normale. Le mois de juillet avec près de 4 degrés au-dessus de la normale a été très chaud.

Température moyenne et pluviométrie en 2015



3.3 Production animale

L'année 2015 fut une année morose, d'incertitude et difficile pour la profession agricole, marquée par des épisodes météorologiques extrêmes et des prix à la production en forte baisse dans de nombreux secteurs.

L'abolition du taux plancher franc/euro et l'effondrement des prix du lait mondiaux ont touché sérieusement la branche laitière.

Les différents acteurs de la défense professionnelle se disent préoccupés par le marasme qui continue à régner sur les marchés notamment du lait et de la viande de porc.

La suppression des contributions au bétail (UGBFG) voulue par la PA 2014-17 et l'évolution négative des prix du lait 2015 ont pénalisé lourdement les producteurs de lait suisses. La situation du marché du lait est tendue. Le prix est au plus bas et n'arrive plus à couvrir les coûts de production. Les prix catastrophiques du lait forcent de nombreux producteurs à mettre la clé sous le paillason. L'avenir des exploitations laitières est rendu incertain par la crise que traverse actuellement le marché du lait.

Plusieurs milliers de vaches ont été abattues précocement en juillet par manque de fourrage. La demande de génisses laitières est restée forte. Le bétail de transformation était recherché toute l'année. Les engraisseurs de veaux ont connu une année difficile.

En 2015, la production de viande de porc n'a connu qu'une faible augmentation par rapport à 2014. La demande des consommateurs est restée insuffisante malgré un temps idéal pour les grillades. Les perspectives sur le marché du porc demeurent moroses. Les producteurs n'arrivent plus à couvrir leurs coûts avec les recettes des ventes.

Quant à la viande d'agneau, elle s'est très bien vendue en 2015.

Enfin, les œufs et les poulets suisses ont toujours la cote. En dépit de la force du franc suisse et du tourisme d'achat, les consommateurs helvétiques continuent de donner leur préférence aux œufs et poulets indigènes.

Source : Christophe Baumgartner

3.4 Economie et production laitière

Le recul des importations chinoises et l'embargo russe ont accentué en 2015 la baisse déjà entamée en 2014 de la demande mondiale en produits laitiers.

Parallèlement, la progression de la collecte enregistrée en 2014 s'est confirmée et même amplifiée en 2015 dans l'Union Européenne (+ 8.5% à fin octobre/même période 2014), contrairement à la Suisse où les livraisons de lait ont reculé (- 0.5% à fin octobre/même période 2014). La Fédération des Laiteries Réunies boucle l'année écoulée avec un volume global pris en charge de 48'088'626 kg, en légère hausse de 1.5%.

L'augmentation générale des quantités conjuguée à la baisse de la demande provoque une dégradation générale des prix du lait, y compris en Suisse, du fait de la libéralisation du marché des fromages avec l'UE depuis 2007.

Les statistiques du commerce international montrent une augmentation de 1% du volume de fromages suisses exportés (61'657 t pour janvier-novembre 2015/2014) alors que les importations en Suisse continuent de progresser sur un rythme toujours plus élevé (+ 3% à 50'378 t pour janvier-novembre 2015/2014). Une analyse détaillée laisse même apparaître un recul des exportations des principaux fromages AOP suisses : Gruyère - 1.7%, Emmentaler - 9.6% et Appenzeller -0.8% (janvier à novembre 2015). Autre fait marquant : pour la deuxième année consécutive, le commerce des fromages avec l'UE est en défaveur de la Suisse (49'913 t exportées/50'210 t importées, janvier à novembre 2015). Il est tentant de voir dans cette régression l'effet d'un franc suisse fort.

Politique agricole

La deuxième année sous le régime de la nouvelle PA 2014-17 confirme la baisse des paiements directs affectant les agriculteurs de plaine. C'est particulièrement le cas pour nos 5 derniers producteurs de lait genevois qui pâtissent également de la suppression des aides fédérales pour l'estivage traditionnel de leur bétail en France voisine (Salève).

Produits GRTA

Nos 5 producteurs genevois ont livré 2'148'091 kg aux Laiteries Réunies en 2015 (+ 8.1%/2014) et le volume de lait bonifié sous label GRTA « équitable » progresse de 3% par rapport à l'an dernier. La gamme actuelle (lait pasteurisé et lait UHT, yoghourts nature, fraise et abricot, Tomme de Genève) s'est enrichie d'un tout nouveau produit : la crème GRTA en outre de 3 litres. N'oublions pas non plus que le secteur carné du Groupe Laiteries Réunies produit quelques 12 articles GRTA (charcuterie et boucherie).

Activités et faits marquants en 2015

2015 a été difficile pour le Groupe Laiteries Réunies, mais s'est bien terminée avec le succès du Swissness. Parmi les événements importants, nous relevons l'augmentation du « tourisme d'achat » des consommateurs genevois en France voisine, due à la hausse du franc suisse. Selon la grande distribution genevoise, la mévente atteindrait 15% dans certains magasins.

Malgré cela, le volume de lait transformé à notre Centrale laitière de Plan-les-Ouates se maintient à un bon niveau.

Le secteur produits laitiers fait toujours office de locomotive, avec notamment les bonnes performances de notre fromager Val d'Arve qui augmente ses volumes et décroche de nouveau plusieurs distinctions dans différents concours internationaux (Déllice de l'Horloger et Tonneau d'alpage). Malgré une vive concurrence, Nutrifrais réussit sa percée sur le marché suisse

alémanique de l'ultrafrais avec les Perle de lait et parvient à augmenter ses volumes de flans TamTam. À noter que la marque TamTam fêtera ses 50 ans en 2016.

Grâce à la reprise de la société Maître Boucher Sàrl et la réorganisation de l'activité de Del Maître sur le site de Satigny, le secteur carné du Groupe LRG améliore ses performances.

Le rapatriement de l'atelier de fourrage de bries de Spreitenbach (AG) à Plan-les-Ouates relocalise la valeur ajoutée dans notre canton.

Un effort particulier (équipes et budgets renforcés) est porté sur l'innovation, le marketing et la R&D dans les secteurs laitier et carné.

Enfin, les secteurs négoce et logistique du Groupe Laiteries Réunies maintiennent leurs positions en dépit d'une concurrence plus vive que jamais.

La décision du Conseil fédéral d'accorder le Swissness aux Zones franches est la juste reconnaissance d'une situation historique existant depuis 1815, date qui correspond à la fois à leur création et au rattachement de Genève à la Confédération. Finalement, tout le monde sort gagnant de cet accord : Genève voit son agriculture et son économie renforcées, le secteur genevois de la transformation (Laiteries Réunies, Union Maraîchère, etc.) sécurise son approvisionnement et les producteurs des Zones franches confortent leur accès au marché suisse. Le succès du Swissness montre que « l'on ne perd que les batailles que l'on refuse de mener » et que « l'union fait la force » car, sans le secours de tous les milieux politiques, économiques et professionnels, en priorité genevois, mais également vaudois, valaisans et français, l'issue aurait sans doute été bien différente.

La Journée du lait, organisée conjointement fin avril avec les producteurs de lait genevois sur le site de notre centrale laitière de Plan-les-Ouates, connaît toujours un succès réjouissant (plus de 3'000 visiteurs). L'édition 2016 est prévue le samedi 16 avril.

Les Laiteries Réunies ont également été très présentes dans de nombreuses manifestations comme, par exemple : la Nuit de la Longeole d'Aire-la-Ville, la Fête de la tomate à Carouge, le Comptoir à Lausanne, la Fête des vendanges à Russin, la Désalpe de nos producteurs à St-Cergue, l'Olma de St-Gall, le Sial à Paris, le Sirha de Lyon, les Automnales de Genève, avec une mention spéciale pour l'Expo universelle de Milan, où nous avons assuré la logistique alimentaire du stand suisse, en collaboration avec l'équipe de Palexpo Genève.

Enfin, les Laiteries Réunies soutiennent toujours avec le même enthousiasme, l'excellente équipe du Genève Servette Hockey Club.

Source : Laiteries Réunies Société coopérative

3.5 Productions végétales

L'année 2015 est marquée par une période de canicule en juillet. En parallèle, les précipitations se font plus rares. Entre juin et décembre, tous les mois présentent un déficit important de pluie à l'exception de septembre. Avec ces conditions, les cultures ont été fortement impactées. Les céréales ont terminé leurs cycles très rapidement. Les cultures d'été que sont le maïs, le soja et le tournesol atteignent environ 50% des rendements habituels.

Le colza est la seule culture qui s'est développé sans problème particulier.

3.5.1 Céréales panifiables

Depuis la récolte 2001, la mise en valeur des céréales est effectuée par le Cercle des Agriculteurs à travers la plateforme céréalière genevoise.

Année	Quantité en tonnes	Valeur en francs
2010	13'980	6'922'000.-
2011	11'580	5'732'000.-
2012	13'935	6'783'000.-
2013	10'519	5'129'000.-
2014	10'008	4'056'000.-
2015	12'619 (estimation)	5'300'000.- (val. Acpte)

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève

3.5.2 Céréales fourragères (sans maïs grain)

Durant les dernières années, les surfaces ont évolué comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Triticale	145	170	180	102	107	78.79
Avoine	47	46	53	54	23.5	30.81
Orge	836	782	731	755	754	666.46
Total	1'028	998	964	911	884.5	776.06

Source : Direction Générale de l'Agriculture

A titre indicatif, les quantités de céréales fourragères (y compris maïs grain) prises en charge par le Cercle des Agriculteurs de Genève ont évolué comme suit :

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix* CHF/dt
Orge	4'117	35.-	3'257	33.80	3'316	33.95	2'692	33.5	3371	30.-	2795	30.-
Avoine	51	30.50	46	30.-	32	30.75	79	25.75	34	29.50	88	23.75
Triticale	631	35.-	769	33.90	716	33.30	336	32.-	340	30.-	310	30.-
Maïs en grain	2'158	37.-	2'148	36.10	1'487	35.80	2'268	36.70	2'388	30.-	680	32.-
Blé fourrager ¹⁾	807	37.50	956	36.-	268	36.-	161	34.-	1'513	30.-	125	30.-
Total	7'764		7'176		5'819		5'536		7'643		3'998	

1) dont 1'164 t déclassées (germé)

* acompte

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève

3.5.3 Oléagineux

Colza

Ci-après, l'évolution des livraisons de colza ces dernières années :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contingent en tonnes	3'500	3'450	3'409	2'223	2'645	3'260
Quantité livrée en t.	2'358	2'115	2'772	2'542	3'661	2'771*
Valeur, Mio CHF	1.93	1.92	2.32	2.22	2.56	1.8
						acompte

* dont 63 % de colza Holl

Soja

Ci-après, l'évolution des livraisons de soja ces dernières années :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nb. de producteurs	31	30	27	42	57	59
Quantité totale en t.	237	408	286	383	611	307
Valeur récolte en CHF	155'000	253'000	194'500	257'000	336'000	154'000
						acompte

Tournesol

Ci-après, l'évolution des livraisons de tournesol ces dernières années :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contingent en tonnes	2'200	1'685	1'714	2'259	1'102	1'760
Nb. de producteurs	134	125	122	144	113	123
Quantité totale en t.	1'141	1'395	1'165	634	793	843
Valeur récolte en CHF	1'063'400	1'422'900	1'202'000	628'000	634'000	632'000
						acompte

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève

3.5.4 Protéagineux

L'évolution des surfaces de protéagineux (en hectares) s'établit comme suit :

	Féverole	Pois protéagineux	Total
2010	44	404	448
2011	71	432	503
2012	58	426	484
2013	68	348	416
2014	73	344	417
2015	55	353	408

Source : Direction Générale de l'Agriculture

Ci-après et à titre indicatif, les quantités prises en charge par le Cercle des agriculteurs de Genève ces dernières années :

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix* CHF/dt
Féverole	94	27.50	132	27.-	18	31.75	86	30.55	80	31.25	104	30.-
Pois protéagineux	878	38.-	1'208	35.60	707	37.50	595	35.50	979	30.-	650	30.-
Total	972		1'340		725		681		1059		754	

* acompte

Source : Cercle des agriculteurs de Genève

3.5.5. Betteraves sucrières dans le canton de Genève

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de planteurs	7	7	7	8	8	9
Surface, ha	40.0	43.0	42.0	49	54	50.23
Livraisons (T)	2'428	4	3'095	3'316	4'658	2'956
Rendement moyen, t/ha	60.7	98.9	73.7	67.7	87.0	58.9
Quota sucre attribué, kg	438'640	471'656	471'656	530'000	564'417	588'927
Livraisons sucre, kg	436'664	691'145	509'498	494'000	763'337	452'512
Rendement en sucre blanc, kg/ha	10'917	16'073	12'130	10'080	14'257	9'009
Teneur en sucre, %	20.0	18.3	18.5	16.9	18.4	17.3
Tare terre, %	7	6	6	10	7	5

Source : Sucre Suisse SA

3.5.6 Viticulture

L'année viticole 2015

Succédant à deux années viticoles plus fraîches et compliquées au niveau sanitaire, l'année viticole 2015 a été clairement plus facile à négocier pour les viticulteurs. Ils peuvent se réjouir d'une vendange d'excellente qualité laissant présager un millésime "musclé". Les rendements sont en revanche extrêmement bas. Le volume total encavé est de 7,7 millions de litres.

Tout a débuté avec un hiver relativement normal qui a provoqué un débourrement de la vigne le 19 **avril** avec quelques jours de retard sur la moyenne des 45 dernières années. Les températures du printemps furent légèrement au-dessus des normes saisonnières, sans être exceptionnelles. La floraison, moment clef pour la récolte à venir, s'est déroulée dans d'excellentes conditions entre le 1^{er} et le 15 **juin** avec la pleine fleur autour du 10 juin, soit avec 10 jours d'avance sur la moyenne.

Le mois de **juillet** a été caniculaire et particulièrement sec. Cette situation a engendré quelques stress hydriques, principalement dans les jeunes vignes qui durent parfois être arrosées. Si le mois d'**août** a montré des températures plus proches des normes de référence, celles-ci ont tout de même été légèrement au-dessus de la moyenne et contribué ainsi à des vendanges précoces. La récolte des raisins pour les vins mousseux a débuté le 31 août et dès la semaine du 7 **septembre** pour les cépages et situations précoces. Globalement, les vendanges ont commencé dès la semaine du 14 septembre. Les conditions météo étant favorables, les dernières grappes ont été cueillies le 15 octobre, soit des vendanges qui se sont étalées sur 45 jours.

Les vendanges 2015 font partie du top 5 des vendanges les plus précoces enregistrées à Genève avec 2000, 2003, 2009 et 2011.

Du côté des ravageurs et des maladies

Les ravageurs ont été globalement discrets avec quelques attaques d'*araignées rouges* ou encore d'*acarïoses* dans certaines situations bien précises. A noter une apparition de *cochenilles* dans le Mandement sans que pour autant cela ne perturbe la vigne. La *drosophile suzukii*, qui avait été source de préoccupation en 2014, ne semble pas avoir apprécié l'été caniculaire et n'a occasionné aucun dégât.

Concernant les maladies fongiques, la saison viticole a été relativement calme. Les premières taches de *mildiou* ont été repérées dès le 8 mai avec de nouvelles taches annoncées sporadiquement durant tout le mois de mai. Ces premières attaques ont été bien maîtrisées et la météo aidant, on ne parlera plus du *mildiou* jusqu'aux vendanges. Quelques foyers d'*oïdium* apparurent sur l'ensemble du canton. Ils ont été relativement difficiles à maîtriser mais sont restés confinés aux parcelles très sensibles.

Enfin, on mentionnera les symptômes et dégâts parfois importants observés suite à l'utilisation d'un produit phytosanitaire contenant la matière active Fluopyram. L'intensité des symptômes est très variable et leurs raisons précises ne sont pour l'heure pas expliquées.

La Flavescence dorée à nos portes !

Pour la première fois, deux foyers relativement importants de *flavescence dorée* sont observés au nord des Alpes, dans le canton de Vaud, sur les communes de Blonay et La Tour-de-Peilz. Cette maladie grave nécessite un arrachage et la destruction immédiate des ceps malades, aucune lutte curative n'étant possible. La surveillance des organismes réglementés sur l'ensemble du territoire cantonal doit être intensifiée de manière à pouvoir détecter et intervenir rapidement sur les premiers foyers. Rappelons que cette maladie est également présente depuis le début des années 2000 en Savoie (F).

Qualité de la vendange: des sondages très élevés, des rendements très faibles

La récolte a été exceptionnelle par sa qualité mais très faible en quantité dû au poids des baies relativement bas suite au manque d'eau durant l'été. Les taux de sucre sont encore plus hauts qu'en 2003 mais avec des acidités plus élevées, proches de 2009 et 2011.

	2000		2003		2009		2011		2015	
	°Oe	hl	°Oe	hl	°Oe	hl	°Oe	hl	°Oe	hl
Chasselas	75	52'239	77	29'967	76	25'389	75	35'252	82	20'878
Gamay	87	44'112	91	27'946	92	27'881	87	35'386	91	23'039
Pinot noir	93	10'121	93	6'468	96	8'338	93	9'176	96	6'352
Chardonnay	86	5'219	91	3'944	90	5'834	90	6'487	94	5'466
Gamaret	93	2'212	95	2'052	96	7'500	95	7'402	100	5'255
Merlot	95	596	102	587	100	2'197	97	2'641	101	2'150
Blancs	78	70'540	81	42'402	82	42'007	80	53'694	87	35'202
Rouges	89	58'750	92	38'790	94	52'090	90	61'399	94	42'231
Total	83	129'290	86	81'192	89	94'098	85	115'093	91	77'433
Rendement en litres/m²	0.86		0,57		0,73		0,80		0,55	

Tableau comparatif de différents millésimes, toutes catégories confondues (AOC, Vins de pays, Vins de table)

Des vins "musclés"

Les vins rouges présentent déjà de très belles concentrations, des tanins présents et soyeux, alors que les blancs montrent déjà de remarquables maturités et des arômes très présents. Les acidités sont plus élevées qu'en 2003 et contribuent ainsi à l'obtention de vins équilibrés. Les cépages tardifs comme les cabernets, syrah et autres merlot possèdent un potentiel de garde intéressant.

Dans un contexte économique difficile, baisse de la consommation, franc fort et tourisme d'achat, la profession s'organise pour mettre en place des outils de mesure et d'observation du marché fiables, permettant des analyses ponctuelles et prévisionnelles précises, afin de pouvoir élaborer des stratégies marketing régionales et nationales adaptées. C'est le but de l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) créé en 2014.

Sources : Alexandre de Montmollin, Chef de la Station cantonale de viticulture et œnologie et Guillaume Potterat, Ingénieur HES

3.5.7 Cultures maraîchères

2015 : An 1 de l'UMG à Perly

Avec la nouvelle centrale maraîchère (située à la route de Base à Perly,) qui vient de passer son test grandeur nature sur une année complète en 2015, les maraîchers ont rapidement pu constater que cette réalisation était indispensable à la conduite des affaires telles qu'elles se présentent aujourd'hui dans un marché compétitif et exigeant.

Après la prise en main et les aménagements en matériel et en hommes nécessaires à la taille de ce nouvel outil, vient maintenant le temps des synergies afin de travailler efficacement et au moindre coût pour que les prestations de la coopérative soient profitables, rentables et incitatrices.

Les conditions climatiques et celles du marché de l'année 2015 ont déjà abondamment été commentées dans de nombreux rapports annuels. Inutile donc d'y revenir !

Pour la maraîchère, s'ajoute à la canicule la douceur climatique exceptionnelle de l'automne et ce, quasiment jusqu'à Noël, laquelle ne facilita pas la vente des productions sous abris que les genevois destinent au marché suisse.

Pommées, batavias, feuilles de chêne et rampon ont connu des difficultés d'écoulement et de prix comme jamais. Dans ce contexte largement défavorable (nos 3 saisons ont été atypiques) nous avons cependant vendu la quasi-totalité de notre production (à l'exception des scaroles et frisées au printemps, en raison d'une réglementation des importations mal appropriée).

Le marché des tomates, quant à lui, frise la surproduction structurelle en raison du cloisonnement des marchés qui ne sont plus, en règle générale, que régionaux. Genève cultive plus de 20 tomates différentes !

C'est par le biais de la diversification et de la spécialisation que la solution est recherchée.

Le franc fort (avec le taux par rapport à l'euro en dessous de CHF 1,10) favorise bien évidemment les achats transfrontaliers qui représentent en CA global d'achats toutes catégories de produits et biens de consommation confondus, quelques 11 milliards par an. Ce ne sont bien évidemment pas les légumes qui motivent ces achats hors frontières, mais l'effet caddy est significatif.

Au final de cette année compliquée, le chiffre d'affaire de la coopérative progresse quand même :

- de quelque 2% sur les achats auprès des membres pour des légumes Suisse Garantie et Bio suisse, donc tout naturellement GRTA aussi ;
- de 3% sur les achats hors canton et les prestations de conditionnement en lien avec des activités commerciales ciblées et complémentaires qui servent à améliorer la rentabilité de la coopérative afin d'éviter que ce ne soient que les producteurs membres qui paient l'entier des charges de structure.

L'esclandre que nous avons provoqué lors de l'AG de l'UMS, en juin 2015, où tous les maraîchers genevois se sont retirés de la salle après le vote de la demande d'exclusion de la Zone Franche pour le label Suisse Garantie, n'a pas été fait pour rien. La magnifique victoire de toute l'agriculture genevoise et zonienne dans le dossier Swissness l'atteste !

Cette polémique, provoquée prioritairement par les maraîchers suisses, visait bien plus la concurrence vis-à-vis de Genève que la seule question du label Suisse Garantie et du Swissness. A Genève, personne ne fut dupe.

Le projet de développement régional genevois suit son cours avec la réalisation de nouveaux projets (une serre en 2015, une autre en 2016 et le reste du programme sur 2017/18). Nous disposons maintenant de conditions de productions modernes et à la taille critique.

Mais l'évolution ne s'arrête pas et les nouveaux défis sont déjà là :

- production de salades hydroponique sous serres éclairées ;
- récupération de chaleur pour améliorer le bilan CO2 pour les productions sous serres (chaleur résiduelle des stations d'incinération ou des entreprises) ;
- géothermie ;
- chaleur force.

Pour ce faire, les investissements sont lourds et tant les bilans énergétiques que les coûts financiers doivent être étudiés et analysés au mieux. Pour plusieurs raisons, Genève est à la traîne. Nous espérons que les pouvoirs publics comprendront rapidement les enjeux.

Le GRTA, quant à lui, se porte bien et nous en profitons pleinement à Genève.

Comme toutes les régions font de même avec leurs divers labels, ce qui est gagné à Genève se perd ailleurs. Mais il faut aller dans le sens du vent car les consommateurs répondent avec enthousiasme aux valeurs véhiculées par le GRTA.

La proximité, la traçabilité, la saisonnalité, l'assortiment, la régularité et la disponibilité des produits à l'adresse de tous les intéressés du genevois, ajoutés au support marketing via l'OPAGE, devraient encore et toujours assurer la progression de ce label toujours novateur.

Source : Union Maraîchère de Genève

3.5.8 Cultures fruitières

Surfaces de production

Arboriculture

En 2015, les cultures fruitières suisses représentent 6'296 ha (-25 ha), qui se répartissent en 3'862 ha de pommiers, 751 ha de poiriers, 708 ha d'abricotiers, 578 ha de cerisiers et 330 ha de pruniers sur 2'271 (-64) exploitations.

Pour Genève, on compte 69.8 ha de cultures fruitières réparties sur 24 exploitations arboricoles dont 60.8 ha de pommiers (-2.2 ha), 2.93 ha de poiriers, 0.16 ha d'abricotiers, 2.78 ha de cerisiers, 0.93 ha de pruniers et 1.96 ha de pêchers.

Petits fruits

La surface suisse des petits fruits s'élève à 782.5 ha soit - 7.3 % par rapport à 2014 (844.2 ha). Pour Genève et Vaud, la surface représente 50.6 ha, soit une diminution de 3.3 ha par rapport à 2014 (53.9 ha). Cette surface se compose de 31.9 ha de fraises, 9.3 ha de framboises, 2.2 ha de mûres, 3.2 ha de groseilles à grappes, 2.9 ha de myrtilles, 0.4 ha de groseilles à maquereau et 0.8 ha de cassis.

Récoltes et commercialisation

Fruits à pépins

Pommes : L'estimation de récolte annonçait en Suisse une récolte moyenne de 136'845 t soit 5'749 t au-dessous de l'année 2014 (142'594 t). Pour VD/GE, la prévision était de 22'485 t, soit le 16,43 % du total national. La récolte pendant suisse estimée après la récolte est finalement de 141'689 t, soit 3.55% au-dessus des prévisions (136'845 t), dont une récolte de 26'556 t pour le bassin lémanique. Les consommateurs peuvent se réjouir d'un large assortiment de fruits d'excellente qualité. Le temps ensoleillé et sec de juillet et août a procuré aux fruits beaucoup de sucre tandis que l'automne plus frais a profité aux calibres et surtout à la coloration.

L'inventaire à fin novembre s'est élevé à 59'536 t soit 1'008 t de moins que le stock de l'année précédente (60'544 t) et 1'172 t de moins que celui de 2013 (60'708 t). Grâce à la réactivité des chaînes de distribution et à la mise en place d'activités, le stock est de plus en plus en adéquation avec les besoins du marché. Les volumes des variétés importantes comme Golden Delicious, Jonagold et les variétés Premium ne dépassent pas l'objectif de stockage.

Poires : Après une récolte moyenne de 21'555 t en 2013 et une récolte importante de 25'531 t en 2014, l'estimation 2015 annonçait en Suisse 22'717 t soit 2'814 t en-dessous de l'année 2014. Pour le bassin lémanique, l'estimation après récolte indiquait 1'088 t de poires de table (22'542 t pour la Suisse).

Le stock suisse à fin novembre 2015 se chiffre à 7'267 t. Il est inférieur à celui de 2014 (8'664 t), mais est supérieur à celui de 2013 (7'119 t). Il est inférieur de 256 t par rapport à la moyenne des 5 dernières années (7'523 t).

Les stocks de poires ne suffiront pas à approvisionner le marché jusqu'à la fin de la phase administrée à la fin mars 2015. Il est à noter que sur la quantité en stock, une poire sur deux est une Beurré Bosc (3'801 t).

Fruits à noyau

Cerises : L'hiver 2014/15 a commencé de nouveau assez doux. Au mois de février, le froid est enfin venu. La végétation s'est développée dans les temps comparé à la moyenne. Malgré des températures occasionnelles assez fraîches en mai, la météo du printemps a été très favorable au développement des cerises. La floraison était bonne à très bonne. L'été caniculaire et sec a influencé la croissance des fruits. Ils ont grandi moins que prévu et ont vite franchi le cap de la maturité.

De nouvelles catégories se sont appliquées dès la récolte 2015 : les désignations 28+, 24+ et 21+ remplacent désormais les catégories de qualité Premium, Extra et Classe I.

La quantité de cerises de table transitant par les commerces a été estimée à presque 3'000 tonnes, dont 1'100 tonnes de la classe 28+, 1'300 tonnes de la classe 24+ et 550 tonnes de la classe 21+.

Les classes 28+ (Premium) et 24+ (Extra) constituent ensemble 84.77% (1'860 t) de la quantité total des cerises de table (2'194 t). L'année 2015 est de 6.8% inférieure à la moyenne des cinq dernières années (2'354 t). La production des cantons de VD et GE représente un total de 58.6 t, soit le 2.67% de la récolte nationale.

Les fortes chaleurs ont pénalisé les calibres et des diminutions de rendement ont été ressenties principalement dans le 28+.

Pruneaux : La chaleur pendant le mois d'août a retardé la maturation des pruneaux. Grace aux précipitations de début août, les calibres ont rattrapé leur retard, particulièrement les Fellenberg. La qualité des pruneaux a été très bonne, les valeurs Brix ont été particulièrement élevées. La maturité a progressé très rapidement et de grandes quantités se sont retrouvées disponibles sur le marché en même temps.

La récolte suisse des pruneaux s'est avérée moyenne. Elle s'est élevée à 3'147 t dont 1'898 t de 33 mm (80 t pour VD et GE) et 1'249 t de Fellenberg (178 t pour VD et GE). La récolte nationale a été 3.17% plus faible que la moyenne des cinq dernières années (3'250 t). La production des cantons de VD et GE représente un total de 258 t soit le 8.2% de la récolte nationale.

La récolte de mirabelles au niveau national a été de 18 t.

Petits fruits

Fraises : Avec 7'326 t, les fraises ont eu une excellente récolte qui est également la deuxième plus importante de ces dix dernières années après 2014 (8'725 t). Pour VD/GE, les fraises récoltées représentent 460 t soit le 6.28% de la production suisse.

Les baies ont globalement été malmenées par la canicule, la sécheresse et le rayonnement solaire soutenu qui y étaient liés ont posé problème en bien des endroits. Pourtant, le bilan général reste favorable.

Framboises : 1'356 t pour la plus grande récolte enregistrée en Suisse, avant l'année record de 2014 (1'405 t) et 2013 (1'219 t). Pour VD/GE, les framboises représentent 58.8 t soit le 4.34% de la production nationale.

Pendant la canicule de la fin juin/début juillet, les cultures ont eu fort à faire avec le rayonnement solaire. Aussi, de nombreuses framboises victimes de coups de soleil étaient invendables. Pourtant, la quantité commercialisée est restée stable.

Mûres : 397.5 t soit 52.2 t au-dessus de la moyenne de ces 5 dernières années (345.3 t). Pour VD/GE, la récolte de 22.27 t représente le 5.6% de la production nationale.

Autres baies d'arbustes : Pour VD/GE, 25.26 t de groseilles à grappes ont été récoltées soit 9,53% de la production suisse (264.9 t), et 0.9 t de cassis qui représentent 5.8% de la quantité récoltée en Suisse (15.6 t).

Source : Union Fruitière Lémanique, société coopérative dont le siège est à Morges. Elle est composée de 166 membres individuels (soit 139 vaudois, 25 genevois et 2 honoraires). Le Président est Luc Magnollay, arboriculteur à Etoy (VD) et les Vice-Présidents sont Jean-Daniel Heiniger, arboriculteur à Eysins (VD) et Christophe Mingard, arboriculteur à Préverenges (VD).

4. AGRIGENEVE en 2015

4.1 Les activités du bureau

Le bureau est composé du Président, du Vice-Président et du Directeur. En 2015, il s'est réuni à 10 reprises pour s'occuper de la gestion des affaires courantes d'AgriGenève, du budget 2015, de l'examen des comptes 2014, de la préparation des séances de comité et des entretiens annuels avec les collaborateurs. En plus des réunions formelles, les membres du bureau sont régulièrement sollicités pour représenter AgriGenève lors de diverses réunions, manifestations, commissions officielles ou rencontres avec des représentants des milieux associatifs ou politiques.

4.2 Les activités du comité directeur

En 2015, le comité directeur s'est réuni à 10 reprises. Il a notamment traité les thèmes suivants :

- Préavisé les comptes 2014 et le budget 2015
- Statué sur les demandes d'admissions de nouveaux membres
- Adopté les tarifs de prestations d'AgriGenève pour 2015
- Adopté l'analyse des risques financiers d'AgriGenève
- Préparé l'assemblée générale du 24 mars 2015

- Pris régulièrement connaissance des affaires courantes et dossiers suivis par AgriGenève
- Décidé de proposer une résolution pour l'assemblée générale
- Pris position sur la révision de la LAT II
- Pris position sur l'ordonnance d'application de la loi sur les eaux
- Pris position sur le contre-projet du Conseil fédéral à l'IN de l'USP pour la Sécurité alimentaire
- Décidé des candidats à soutenir pour les élections fédérales de l'automne 2015
- Décidé d'organiser une action dans le cadre de la campagne de l'USP « Tu es WAOUH »
- Pris position sur les modifications des ordonnances de la PA 2014-2017
- Décidé de laisser la liberté de vote sur l'IN des jeunes socialistes contre la spéculation sur les denrées alimentaires
- Pris connaissance de la charte liée à l'IN de l'USP pour la Sécurité alimentaire
- Pris connaissance d'un dossier de création d'une zone inondable à Puplinge

Le comité s'est également réuni le 7 septembre pour prendre connaissance d'une nouvelle forme juridique pour AgriGenève.

Le comité a auditionné les personnes suivantes en 2015 :

René Stalder (activités du GCBC), Marc Piccino (service de géologie, sols et déchets, GESDEC), Jean-Michel Rey et Claude-André Chevalley (association Solidarité Paysans Romandie), François Clément (représentant des jeunes socialistes)

4.3 Les activités de défense professionnelle et de développement rural

AgriGenève déploie ses actions de défense professionnelle à trois principaux niveaux : le niveau cantonal, le niveau transfrontalier et le niveau national.

Sur le plan cantonal et transfrontalier, la thématique liée à l'aménagement du territoire demeure la plus importante au regard de la configuration de notre région et de la place occupée par Genève, centre d'un pôle économique fort et dynamique. Liée à la première, la thématique du logement demeure une préoccupation majeure pour de nombreux milieux genevois. La zone agricole est ici au centre d'enjeux importants et AgriGenève défend toujours ses positions, soit : limiter l'étalement urbain, construire là où il est déjà possible de le faire et densifier le domaine bâti.

Sur le plan national, AgriGenève travaille en étroite collaboration avec AGORA et l'Union Suisse des Paysans.

4.3.1 Dossiers nationaux

▪ Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) et Ordonnance sur l'aménagement du Territoire et la protection des eaux

Dans le cadre de la consultation sur l'ordonnance susmentionnée, AgriGenève a fait part de ses remarques. Celles-ci ont porté sur les articles traitant de l'agriculture en lien avec la protection des eaux.

▪ Consultation sur la 2^{ème} révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT)

AgriGenève a rédigé une prise de position sur la deuxième révision de la LAT. Nous avons salué la protection accrue des SDA mais nous nous inquiétons du reste de la zone agricole qui est ainsi fragilisée. Nous nous sommes aussi opposés à la réversibilité des constructions agricoles. Cette deuxième révision, dans sa formulation actuelle, a été abandonnée suite aux nombreuses oppositions qui se sont exprimées de la part des milieux consultés.

▪ PA 2014-2017

Le Conseil fédéral a mis en consultation, à fin novembre, une révision de dix ordonnances de la PA 2014-2017. Il s'agit pour la plupart de corrections mineures. AgriGenève a pris position le 16 janvier 2015 en réitérant l'ensemble des revendications qui n'ont pas été prises en compte lors des dernières consultations. Une seconde consultation a porté sur 20 ordonnances durant le premier semestre 2015. AgriGenève a déposé sa prise de position en date du 17 juin. Suite à nos diverses interventions appuyées par la Canton, le Conseil fédéral a décidé que la filière bison devait bénéficier des mêmes soutiens que l'élevage de bovins. A fin 2015, ces soutiens ne sont malheureusement toujours pas traduits dans l'ordonnance sur les paiements directs.

- **Résolution d'AgriGenève**

Le 24 mars, l'assemblée générale d'AgriGenève a voté une résolution adressée au Conseiller fédéral Schneider-Ammann, qui dénonçait les dérives de la nouvelle politique agricole et qui demandait que la Suisse se dote des moyens de pourvoir à ses besoins alimentaires fondamentaux en renforçant sa capacité productrice. Pour se faire, une nouvelle répartition des moyens financiers entre les paiements directs « verts » et ceux destinés à la sécurité alimentaire devrait être établie. Le Conseil fédéral a apporté une réponse circonstanciée à AgriGenève qui laisse cependant transparaître la volonté de ne pas changer l'orientation prise par la politique agricole.

- **Contre-projet à l'initiative de l'USP**

Suite au dépôt de l'Initiative de l'USP pour la Sécurité alimentaire, le Conseil fédéral a rédigé un contre-projet qu'il a mis en consultation. Le 15 mars, AgriGenève a pris position sur ce projet en le rejetant. En effet, tel que rédigé, il aurait permis au Conseil fédéral et à l'Office fédéral de l'agriculture, sous couvert de mandat constitutionnel, de réduire à néant la capacité productrice de l'agriculture suisse en la substituant par un vaste espace dédié à la nature. Ce faisant, la porte serait grande ouverte aux importations de produits alimentaires. Dans tous les cas, ce projet trahissait totalement la volonté des signataires de l'initiative de l'USP qui souhaitent plus de sécurité alimentaire alors que le contre-projet conduira à plus d'insécurité alimentaire. Après cette consultation, le Conseil fédéral a décidé de retirer son contre-projet. L'initiative devrait être soumise au peuple suisse début 2017.

- **Imposition des gains immobiliers**

Un arrêt rendu par le Tribunal fédéral en 2011 a eu pour conséquence d'augmenter de façon disproportionnée l'impôt sur les gains immobiliers dans l'agriculture. En effet, le produit lié à la vente de terrains à bâtir passe de la fortune commerciale à la fortune privée : il est donc considéré comme un revenu et est taxé comme tel. Ceci a pour conséquence un prélèvement fiscal de l'ordre de 40 à 50%, auquel il faut ajouter les prélèvements liés à l'AVS, même si ce revenu peut-être fictif, en cas de cessation d'exploitation par exemple. Suite au dépôt d'une motion par le Conseiller national lucernois Leo Muller (PDC), adoptée par le Parlement, un projet de loi a été élaboré et fera l'objet d'une décision des chambres fédérales courant 2016. La principale pierre d'achoppement de ce projet est l'introduction ou non de la notion de rétroactivité. Dans l'intervalle, AgriGenève recommande à ses membres la plus extrême prudence quant à des ventes ou des transferts de patrimoine.

- **Swissness**

Les ordonnances de la loi *Swissness* ont été publiées le 2 septembre. Les dispositions qui y figurent permettront au lait et aux légumes de zone de bénéficier du *Swissness*, pour autant que les producteurs respectent les exigences imposées aux producteurs suisses. Les produits cultivés par les producteurs genevois sur le territoire français et importés en vertu du trafic rural frontière pourront également bénéficier du *Swissness*. L'entrée en vigueur de la loi et de ses ordonnances devrait être effective au 1^{er} janvier 2017.

- **Budget agricole**

Dans le cadre des discussions budgétaires 2016, le Conseil fédéral a proposé d'amputer de 61 millions le crédit alloué aux paiements directs et de ne pas augmenter de 26.7 millions les contributions pour l'exportation de produits agricoles transformés. Si le Conseil national a rapidement décidé de soutenir les budgets agricoles, il en a été autrement au Conseil des Etats. Pour finir et après plusieurs allers et retours entre les deux Chambres, les milieux agricoles ont eu gain de cause sur leurs principales revendications.

- **Manif USP**

Suite aux annonces de coupes budgétaires pour 2016 et celles proposées pour 2018, l'Union Suisse des Paysans a décidé d'organiser une grande manifestation paysanne à Berne. Celle-ci s'est déroulée le 27 novembre et a réuni plus de 10'000 personnes, dont 80 genevois, qui sont venues exprimer leur mécontentement à nos autorités sur la place fédérale. Cette manifestation s'est déroulée sans aucun incident.

- **Campagne tu es Waouh**

AgriGenève a organisé, en collaboration avec l'Union des paysannes et femmes rurales genevoises, une action sur deux jours et deux sites, pour sensibiliser les consommateurs à la

problématique du franc fort. Les clients de grandes surfaces se sont ainsi vus offrir des pommes et des petits pains GRTA pour les remercier de faire leurs achats à Genève.

▪ **Année internationale des sols**

L'ONU a proclamé 2015 « Année internationale des sols ». Dans ce contexte, AgriGenève a organisé une conférence de presse le 24 septembre. A cette occasion, les participants ont pu prendre connaissance des travaux conduits par notre service technique en matière d'agriculture de conservation.

4.3.2 Dossiers cantonaux

▪ **Fondation pour les zones agricoles spéciales (FZAS)**

2015 est une année charnière pour la FZAS car après quelques années de fonctionnement, l'heure est au bilan ! Peu de moyens financiers, peu de marge de manœuvre légale surtout en termes d'acquisition de foncier, peu de prérogatives face aux différents services de l'Etat, missions définies qui se heurtent à d'autres enjeux dont la FZAS n'a pas la maîtrise. Une redéfinition de son rôle est à réfléchir. Pour ce faire, un atelier regroupant des représentants de divers horizons a eu lieu, dont les résultats sont très riches. 2015 est aussi l'année où l'Etat a accepté une délégation de compétence à la FZAS pour la réalisation des Plan Localisés Agricoles. Les modalités restent à définir.

▪ **Plan Directeur 2030**

En avril 2015, la Confédération a accepté partiellement le PDCant genevois. En effet, la problématique du quota à respecter de 8'400 ha de SDA a limité les emprises en zone agricole. La Confédération n'admet que 186,5 ha d'emprises en zone agricole (au lieu des 525 ha prévus) dont 114 ha de SDA et ceci à l'horizon 2023. Pour satisfaire aux demandes de ce rapport, le canton a initié une démarche de mise à jour de notre PDCant2030.

▪ **Décharges bioactive**

La décharge bioactive de Châtillon sera bientôt pleine et le canton recherche un nouveau site de remplacement. Bien entendu, la dizaine de propositions se trouvent toutes en zone agricole et souvent en SDA. Dès lors, AgriGenève est intervenue auprès du chef du DETA afin que ses services étudient une implantation en zone de bois et forêts. Cette solution éviterait de péjorer durant plusieurs années une ou plusieurs exploitations agricoles. De surcroît, la plupart des forêts sont en main publique, ce qui faciliterait la maîtrise foncière pour édifier cette nouvelle installation.

▪ **Enquête publique du plan DCMi-ME**

Le Conseil d'Etat a mis à l'enquête publique ce plan qui détermine les emplacements susceptibles d'accueillir des sites de mise en décharge de matériaux inertes et d'excavation. Tous ces emplacements sont en zone agricole et parfois en SDA. AgriGenève a rédigé une lettre type de remarques à l'intention de ses membres concernés. Celle-ci relève, notamment, les exigences qualitatives des SDA qui risquent d'être compromises si une décharge s'y implante. AgriGenève est aussi intervenue pour suggérer une implantation en zone de bois et forêts avec la même argumentation que pour le projet de décharge bioactive.

▪ **Modification de zone Puplinge, Brenaz 2**

AgriGenève n'étant pas habilitée à s'opposer à cette modification de zone, des agriculteurs voisins du périmètre ont réagi. Cela a permis d'être auditionné devant la commission de l'aménagement du Grand Conseil et d'exprimer notre mécontentement face à un déclassement de plus de 3 ha de zone agricole servant à des parkings et à une replantation de forêt. Au surplus, toutes les constructions sont déjà réalisées alors que le Grand Conseil ne s'est pas encore prononcé !

▪ **Pas d'OGM dans nos champs**

Avec les députés du groupe agricole, AgriGenève a participé à la rédaction d'un projet de loi proposant l'interdiction des OGM végétaux et animaux sur le territoire du canton de Genève. Le rapport de la commission du Grand conseil sera vraisemblablement débattu en plénière début 2016. Le 18 décembre, le Conseil fédéral a annoncé vouloir reconduire le moratoire sur les OGM jusqu'en 2021.

▪ **TVA sur le logement des employés agricoles**

Un agriculteur a eu la désagréable surprise de se voir taxé la TVA sur une part de CHF 50.- des CHF 345.- correspondant au logement de ses employés (tarif AVS). Il a été estimé que ces CHF 50.- correspondent à une fourniture d'eau et d'électricité, donc soumises à la TVA ! Nous avons consulté notre avocate qui, malheureusement, a confirmé la légalité de la démarche.

▪ **Agriculture 2030**

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la promotion de l'agriculture, le comité d'AgriGenève a émis le souhait de réaliser une étude qui permette de déterminer les grandes lignes du développement de l'agriculture genevoise pour ces 15 prochaines années. Dans un premier temps, la DGA a mandaté Agridéa et AgriGenève qui feront un travail d'enquête auprès des filières et des principaux acteurs de l'agriculture genevoise durant le premier semestre 2016. Sur cette base, un concept agriculture 2030 pourra être élaboré.

▪ **Relations avec le Grand Conseil**

AgriGenève rédige, avant chaque session, un mémo à l'intention des députés agricoles. Ce mémo commente les points de l'ordre du jour qui concernent l'agriculture. En 2015, onze mémos ont été ainsi rédigés. Le Groupe agricole du Grand Conseil réunit les députés agricoles et un représentant de chaque parti politique. Le Groupe agricole s'est réuni à deux reprises en 2015 pour aborder des thématiques de politique agricole fédérale ou cantonale.

▪ **Commissions du Grand Conseil**

AgriGenève a été auditionnée par la commission de l'aménagement et la commission environnement et agriculture en 2015.

- Commission de l'aménagement sur les projet suivants : projet de loi visant à la mise en conformité du droit cantonal avec le droit fédéral en matière de constat de nature forestière, projet de loi visant à des modifications de zone sur les communes de Choulex et de Pulinge (Brénaz 2), projet de loi visant à construire des logements sur le Golf de Genève
- Commission environnement et agriculture sur deux projets de loi visant à interdire la culture des OGM sur le territoire cantonal.

▪ **Projet de développement régional genevois (PDR)**

Depuis la signature de la convention passée entre la Confédération, le Canton et l'Association pour le pilotage du PDR genevois le 31 mai 2012, plusieurs projets partie prenante au PDR se sont concrétisés. A fin 2015, les projets suivants sont entièrement ou sur le point d'entrer en fonction : serres des Marais, chaufferie à bois de Troinex, stérilisation de légumes, conditionnement de légumes bio, ligne de mise en brique de lait GRTA, plateforme de promotion et de distribution des produits GRTA, malterie et serres Datasem.

▪ **Groupe de travail faune**

Le groupe de travail faune, qui rassemble des représentants de l'Etat et des organisations professionnelles genevoises, s'est réuni une fois en 2015 pour tirer un bilan complet des dégâts de faune durant l'année écoulée.

▪ **Cité des Métiers**

AgriGenève a été présente, du 3 au 8 novembre, à l'édition 2015 de la Cité des Métiers à Palexpo, sur l'emplacement du Pôle Nature et Environnement. Plus de 70'000 visiteurs ont ainsi pu parcourir les 30'000 m² d'exposition qui présentent un large éventail des offres de formation.

▪ **Nant des Charmilles**

Les travaux sur le projet du Nant des Charmilles, qui s'inscrit dans le cadre des mesures fédérales de l'article 62a de la loi sur la protection des eaux, se sont poursuivis en 2015 dans le cadre d'un mandat confié à AgriGenève par la DGA.

▪ **Gazoduc La Gabiule-La Touvière**

Le travail d'AgriGenève, qui agit sur mandat de la société Gaznat, est de calculer les indemnités dues au passage du gazoduc en zone agricole. Le travail d'expertise de ce tronçon a été terminé en 2015.

▪ **Prix de l'eau**

Fin 2014, les SIG mettaient fin à la convention sur le prix de l'eau passée avec AgriGenève dans les années 90, ce qui impliquait une augmentation de prix de l'ordre de 15% au 1^{er} janvier

2015. AgriGenève a obtenu un moratoire sur cette augmentation pour 2015. Plusieurs séances ont été organisées sous l'égide du DETA pour trouver des solutions techniques de substitution à l'utilisation d'eau du réseau mais aucune n'a pu être retenue dans l'immédiat. Sur demande du Conseil d'Etat, les SIG devront rédiger une nouvelle convention avec AgriGenève. Dans cette attente, le moratoire de 2015 sera reconduit en 2016, ce qui signifie que le prix de l'eau n'augmentera pas.

▪ **Filière viande**

Suite aux problèmes récurrents observés, AgriGenève a organisé, le 30 novembre, une séance de travail avec des représentants de la filière viande, producteurs et bouchers. Cette séance a été animée par Agridéa et a permis de dégager quelques points forts qui devront être développés en 2016. Si l'objectif premier était de créer une interprofession, les personnes présentes ont finalement décidé de se réunir dans le cadre d'un groupement interprofessionnel. Cette structure est moins formelle qu'une interprofession mais elle devrait permettre aux différents acteurs de la filière de régler ensemble leurs points de divergence. Une des priorités sera de se donner les moyens pour répondre à la demande en viande GRTA destinée à la restauration collective.

4.3.3 Dossiers régionaux

▪ **ULCA**

AgriGenève prend part aux activités de l'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA). Cette plateforme, émanation du Conseil du Léman, permet à échéance régulière aux Chambres d'agriculture de l'Ain, de la Haute-Savoie, des cantons de Vaud, du Valais et de Genève de débattre de thématiques communes et de développer des projets. Jusqu'au 3 décembre, la présidence de l'ULCA était assurée par le Valais, elle l'est, depuis cette date et pour les deux prochaines années, par la Haute-Savoie.

▪ **Grand Genève**

Après le départ de sa responsable, le groupe agricole du Grand Genève n'a pas fonctionné en 2015. Néanmoins, le projet d'agglomération 3 de la Confédération va nécessiter une mise à jour des projets d'agglomération 1 et 2 déjà acceptés par Berne. Le rendu de ce troisième projet d'agglomération est prévu pour décembre 2016. Il est donc prévisible que le volet agriculture va être réactivé au début de l'année prochaine.

▪ **Forum d'agglomération**

Suite à l'institution du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), présidé par le Conseiller d'Etat François Longchamp, un *Forum d'agglomération* a été mis sur pied. Il exerce sa fonction en déposant des saisines à l'intention du Président du GLCT et est consulté sur des questions relatives au Projet d'agglomération. Ce forum compte 75 membres représentants de la société civile ; il est structuré en trois collèges figurant les volets du développement durable, soit un collège économie, un collège social et culturel et un collège environnement. C'est dans ce dernier collège qu'AgriGenève est représentée.

▪ **Corridors biologiques (Grand Genève)**

Les corridors biologiques sont régis par des contrats qui engagent les collectivités publiques à mettre en œuvre des mesures garantissant à terme les passages à faune, le maintien de connexion entre deux éléments naturels et l'intégration de la nature dans l'urbanisation. En 2015, AgriGenève a participé à la mise en place d'un corridor dans le pays de Gex. A ce jour, les engagements des collectivités publiques à respecter pour ce corridor ne sont pas signés.

▪ **Importation de raisin**

La direction du III^{ème} arrondissement des douanes nous a informé que dès la vendange 2016, les viticulteurs qui importent du raisin depuis la zone limitrophe étrangère devront s'acquitter soit de la TVA, soit du versement de droits de douane en vertu de l'article 24 de l'ordonnance sur les douanes. Une séance d'information a été organisée à Soral le 23 avril sur ce sujet. AgriGenève a effectué une enquête pour connaître les volumes concernés. Cette situation apporte son lot de complications administratives dues à l'obtention de documents - numéro EORI et déclaration fondamentale, en France.

4.3.4 Main-d'œuvre

- **Séance d'information main-d'œuvre 2015**

Le 22 janvier, une séance d'information a été organisée à l'intention de nos membres employeurs. Une quarantaine de participants ont eu l'occasion de prendre connaissance des modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier en matière d'assurances et de main-d'œuvre.

- **Libre circulation des personnes**

Aucune demande pour des extras européens ne peut être déposée. Les conséquences de la votation du 9 février 2014 sur l'immigration pourrait impacter fortement le recrutement d'ouvriers dans notre secteur. En effet, on peut légitimement craindre que les contingents soient prioritairement attribués à de la main-d'œuvre qualifiée dont ont besoin d'autres secteurs de l'économie. AgriGenève a régulièrement fait part de cette préoccupation aux milieux politiques et économiques genevois. Reste encore à savoir si les permis de courte durée seront soumis ou non à contingents. Dans tous les cas et jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi d'exécution, le droit actuel s'applique.

- **Conditions de travail des ouvriers agricoles**

Durant l'exercice écoulé, les dispositions des CTT pour les ouvriers agricoles et ceux de l'horticulture n'ont pas été modifiées. A mi-décembre la CRCT a informé AgriGenève qu'elle entendait procéder à une révision des CTT pour 2016. Le groupe de travail main-d'œuvre d'AgriGenève se réunira en janvier 2016 pour définir la stratégie à adopter en la matière, partant du principe que nous ne voulons pas d'adaptation touchant aux salaires ou encore à l'horaire.

- **Nos prestations**

Durant l'année écoulée, AgriGenève a fourni à ses membres un soutien administratif et un appui pour les dépôts de demandes de permis de travail et d'autorisations de séjour ainsi qu'un service d'édition de fiches salaires pour employés agricoles (voir § 4.4.1).

- **Collaboration avec la NODE**

Au 1^{er} janvier 2015, une quarantaine de membres d'AgriGenève sont affiliés à la NODE AVS.

4.3.5 Conseils juridiques

Les consultations juridiques gratuites pour nos membres ont lieu un lundi sur deux, dans les locaux d'AgriGenève, sur rendez-vous téléphonique pris au secrétariat.

Durant l'année 2015, Me Marie-Flore DESSIMOZ a donné 34 consultations dans nos bureaux, 15 consultations par e-mail et autant par téléphone. Ces consultations ont permis de résoudre des litiges relevant du bail à ferme et du droit du travail, ainsi que d'apporter des réponses et des conseils en matière de transmission d'entreprise, de droit successoral ou du droit de la famille, les questions liées à la valeur de rendement, à la désaffectation de bâtiments agricoles et à la fiscalité étant en nette augmentation.

Me Marie-Flore DESSIMOZ a également conseillé AgriGenève dans différents dossiers de restructuration et de fiscalité.

4.3.6. Brunch du 1^{er} août



Cette traditionnelle manifestation avait lieu cette année pour la 23^{ème} fois consécutive. Cinq brunchs du 1^{er} août ont été organisés dans des exploitations du canton. Accueillant de 100 à 300 personnes, ils ont permis à 1'400 bruncheurs de découvrir une ferme et de déguster des produits du terroir.

AgriGenève souhaite encourager les exploitants qui se lancent dans ce projet à caractère promotionnel. Les démarches ont été faites pour que chaque organisateur reçoive un dédommagement de la part de l'OPAGE.

D'autre part, pour que cette manifestation puisse se réaliser, une coordination nationale et régionale est nécessaire. C'est ainsi qu'AgriGenève a joué son rôle de relais tant au niveau des inscriptions des

fermes participantes que sur le plan de la promotion. AgriGenève s'est chargée d'aiguiller les nombreux appels téléphoniques des personnes souhaitant s'inscrire pour passer du temps à la ferme en ce jour de fête nationale.

4.4 Services

4.4.1 Assurances et main-d'œuvre

En 2015, notre collaboration dans le secteur des assurances s'est poursuivie avec la Société d'assurance dommage (SAD) pour l'assurance accident (LAA) et avec la Fondation rurale de prévoyance professionnelle (FRPP) pour le 2^{ème} pilier (LPP). L'assurance obligatoire des soins (AOS) est réglée par un contrat passé avec la caisse-maladie AVENIR et l'assurance indemnité journalière (IJ) demeure chez Philos. Une dizaine d'employeurs horticoles sont aussi affiliés à la CSS pour l'assurance indemnité journalière ainsi que pour l'assurance accident.

- **Assurance accident**

En 2015, 222 membres d'AgriGenève sont au bénéfice d'un contrat d'assurance accident en faveur de leur personnel.

- **Assurance obligatoire des soins**

En 2015, les membres d'AgriGenève intéressés sont affiliés au contrat d'assurance obligatoire des soins en faveur de leur personnel auprès du Groupe Mutuel.

- **FRPP**

Quelque 199 employeurs ont fait appel à ce service de 2^{ème} pilier pour leurs employés.

- **Chèque emploi**

Le service Chèque emploi se charge des démarches administratives liées à l'embauche d'employés de moins de trois mois, offre une couverture d'assurance et édite des fiches de salaire. Ce service a été sollicité, en 2015, par 20 employeurs qui s'y sont inscrits pour 101 employés. Nous relevons avec satisfaction que ce service est de plus en plus demandé et apprécié des employeurs.

- **Autorisations de travail**

En 2015, le service main-d'œuvre a été mandaté pour traiter 14 permis L et B ainsi que 48 autorisations de séjour de courte durée (moins de 90 jours par an).

- **Fiches salaires**

En 2015, l'établissement des fiches de salaire pour le personnel agricole, par AgriGenève, a été sollicité par 84 employeurs pour environ 184 employés.

- **AgriTOP**

Les membres employeurs d'AgriGenève sont automatiquement affiliés à la solution de branche AgriTOP. En contrepartie, un certain nombre de cours doivent être suivis. Une cotisation de CHF 80.00 par année est prélevée pour la couverture des frais administratifs d'AgriTOP. Pour rappel, la solution de branche AgriTOP permet de remplir les exigences de la directive CFST N° 6508 qui date de 1996.

4.4.2 Comptabilité et gestion

- **Activités de comptabilité et fiscalité**

Comme par le passé, les activités principales de ce secteur se sont concentrées sur l'encadrement des agriculteurs dans l'établissement de leurs comptabilités. C'est ainsi que 83 comptabilités ont été bouclées par nos services pour l'exercice 2014 ainsi que 74 déclarations fiscales.

Par ailleurs, certains exploitants ont bouclé l'exercice 2014 avec le nouveau logiciel A-TWIN.Biz qui devra à terme remplacer le logiciel AgroTwin.

- **Activités de gestion**

Des conseils en matière de changement d'orientation, de reprise d'exploitation ou de forme de collaboration se concrétisant généralement par la constitution de contrat d'association ont également été dispensés en regard de la législation relative à la LDFR, la LBFA et à

l'ordonnance sur les paiements directs (OPD).

D'autres prestations de services ont porté sur l'établissement de demandes de crédit d'investissement dans le cadre des mesures fédérales (aide initiale) ou de la nouvelle loi cantonale sur la promotion de l'agriculture. Dans une majeure partie de ces cas, il s'avère nécessaire d'effectuer un budget d'exploitation. Plusieurs budgets ont ainsi été établis courant 2015.

Des calculs d'indemnités de cultures pour divers cas de figure relatifs à des surfaces agricoles ont également été établis.

Relevons, par ailleurs, notre participation au groupe inter cantonal de gestion regroupant un représentant de chaque canton romand et permettant de coordonner les activités relatives à ce secteur.

4.4.3 Technique

La majeure partie des prestations privées concerne la clôture des dossiers PER 2015. En 2015, 102 dossiers ont été traités directement par AgriGenève, dont certains ont parfois été modifiés plusieurs fois. A ceci, il faut rajouter environ 135 exploitations qui remplissent elles-mêmes le dossier PER à l'aide du fichier Vagri complété par AgriGenève sur la base du fichier d'Agridea.

D'autres activités privées ont également été effectuées. Des calculs d'indemnités pour divers types de dégâts aux cultures ont également été réalisés. Nous avons également été mandatés pour un important dossier d'estimation de l'état du capital plant de vignes. Les calculs d'indemnités concernant les travaux du gazoduc (liaison Trelex à Colovrex) se sont poursuivis en 2015.

4.4.4 Conseils en aménagement

En 2015, plusieurs de nos membres et non membres ont bénéficié de ce service qui offre des conseils liés à la construction, rénovation ou autres projets en zone agricole.

4.5 Vulgarisation et formation continue

Les activités se perpétuent au plan cantonal par les prestations offertes aux CETA, comme les visites de cultures en grandes cultures, les visites avec les groupes viticoles, les séances d'actualisation agricole et viticole, par l'organisation de grands événements et par des groupes d'intérêt.

Le service technique d'AgriGenève continue d'être présent dans différents groupes de travail romands. Ainsi, un conseiller participe au « Groupe Culture Romandie » ainsi qu'au « groupe de travail sur les couverts végétaux » dirigés tous deux par Agridea.

Depuis 2009, AgriGenève a développé ses activités sur des axes prioritaires, l'objectif étant de mieux répondre aux besoins et demandes de la pratique.

L'axe agriculture de conservation se développe bien. Les nombreux essais menés dans ce domaine permettent d'affiner les techniques.

L'axe agriculture biologique continue sa progression contenue mais régulière.

L'axe optimisation des intrants continue d'évoluer. Cet axe est important pour suivre l'évolution de la sélection variétale dans les céréales. Des essais sont en cours avec des engrais et laisse entrevoir un certain potentiel d'amélioration pour le futur. La problématique des teneurs en protéines des blés panifiables est intégrée dans les groupes intrants et agriculture de conservation.

4.5.1 Grandes cultures, activités des CETA

Les visites de cultures sont organisées de mars à mai, une fois tous les 15 jours dans chaque groupe de vulgarisation ou CETA. Au total, 35 visites ont été organisées par les deux techniciens d'AgriGenève.

Durant les visites de cultures, les thèmes suivant ont été traités :

- Situation météorologique
- Adaptation des pratiques culturales en fonction de la nouvelle politique agricole
- Connaissance des ravageurs, maladies et mauvaises herbes
- Soins aux cultures : applications des engrais (fertilisation des céréales avec la méthode du bilan et des colzas avec la méthode du CETIOM) et phytosanitaires
- Contrôle du désherbage avec la mise en pratique de la stratégie anti-résistance mise en place par AgriGenève
- Gestion de la fertilisation de fin de cycle des blés panifiables pour répondre à la problématique des protéines
- Contrôle des ravageurs et maladies et évaluation des risques

CETA	Visite de cultures	Séances d'hiver	Séances d'été	Total
Bardonnex / Lully	5	1	1	7
Champagne-Sud / Nord	5	1	1	7
Jussy / Vandoeuvres	5	1	1	7
Meinier	5	1	1	7
Dardagny / Russin	5	1	1	7
Meyrin / Peney / Satigny	5	1	1	7
La Bâtie	5	1	1	7
Totaux	35	4	4	49

Les séances d'actualisations agricoles d'hiver, au nombre de 4 et organisées début février ainsi que les séances d'été, au nombre de 4 et organisées mi-août, ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Assortiment variétal des cultures de printemps
- Nouveautés phytosanitaires
- Distance de traitement des cours d'eau
- Stratégie anti-résistance méligèthes et vulpin 2015
- Sensibilité des variétés de blé de la liste recommandée aux nouvelles races de rouille jaune
- Actualité de la PA
- Teneur en protéine des blés top et stratégie de fertilisation azotée
- Colza associé en sortie d'hiver et évolution de réglette azote pour la fumure azoté du colza
- Résultats de l'essai variétal blé 2015, nouvelles variétés
- Recommandations pour les semis d'automne
- Colza associé 2015
- Essai de fumure azoté sur blé
- Optimisation de la pulvérisation
- Intervention de Mme Manue Piachaud : enquête sur la gestion de la faune

4.5.2 Activités des groupes viticoles (collaboration SPDA / AgriGenève)

- **Les séances d'hiver**, au nombre de quatre, ont permis d'aborder les thèmes suivants :

Protection des végétaux

- Présentation des nouveautés phytosanitaires et PER 2015 ;
- Suzukii : état des lieux à Genève et en Suisse
- Suzukii : stratégie de lutte 2015 pour Genève
- Maladie de Pierce : arrivée en Europe et conséquence pour la viticulture
- Efficacité des différentes formulations de cuivre
- Divers : nouveautés Agrométéo

Les groupes viticoles sont au nombre de 7 :

Satigny
Dardagny & Russin
Champagne
Bernex

Jussy
Meinier
Bâtie

Les séances de terrain, au nombre de 2 pour chaque groupe, sont organisées durant le printemps. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Point météo et phénologie de la vigne
- Stratégie anti-mildiou et anti-oïdium avec les modèles de prévisions.
- Etudes des plans de traitements bios.

4.5.3 Essais et suivis phytosanitaires

Les essais suivants ont été mis en place et conduits par AgriGenève :

- Essai variétal blé d'automne (Satigny)
- Essai variétal de tournesol (Satigny)
- Essai couverts végétaux longs et maïs en semis direct, Aire-la-Ville
- Essai colza associé en semis direct, Aire-la-Ville
- Essai blé associé en semis direct, Meinier
- Essai blé associé en semis direct, Aire-la-Ville
- Essai soja associé en semis direct, Aire-la-Ville
- Essai tournesol associé en semis direct, Aire-la-Ville
- Essai semis sous batteuse, Aire-la-Ville
- Essai simplification de la fertilisation azotée sur blé (Dardagny)
- Contrôle du développement des maladies et ravageurs du blé et de l'orge, Satigny et Collex-Bossy (collaboration SPP)
- Contrôle du vol des ravageurs du colza de printemps et d'automne, Mategnin, Satigny, Versoix (collaboration SPP et DGA)
- Contrôle du vol de la tordeuse du pois (collaboration SPP et DGA)

4.5.4 Groupes d'intérêts et projets

- **Orge brassicole** : Le Cercle des Agriculteurs a sollicité AgriGenève pour mettre en place une filière de production d'orge brassicole. Les premiers essais ont été conduits en 2012 avec 4 exploitants et une dizaine d'hectares. Ces essais ont été poursuivis en 2013 avec les mêmes surfaces. 2014 fut marqué par le passage à une vitesse supérieure avec 18 producteurs et 33 hectares d'orge brassicole. En 2015, une trentaine d'hectare ont de nouveau été mis en culture. Tout comme en 2014, la qualité de la récolte n'est pas encore totalement satisfaisante. La problématique vient de la maîtrise de l'azotage qui influence fortement la teneur en protéine dans le grain. Compte tenu de ces résultats, une nouvelle stratégie de fumure devrait être mise en œuvre en 2016.
- **Agribio** : Le groupe s'est réuni quatre fois durant l'année, dont deux fois pour discuter des problèmes d'adventices et notamment des « chardons-rumex » en conditions biologiques. Des informations techniques ont été données aux exploitants avec des parcelles à problèmes, en partenariat avec le FiBL et plusieurs modalités ont été testées durant l'année. Ce groupe d'intérêt attire beaucoup d'agriculteurs et de nouveaux projets sont prévus pour l'année 2016. Plusieurs agriculteurs non-bio sont venus à la rencontre du groupe et deux reconversions se sont réalisées cette année. Les agriculteurs bios continuent de relever le défi de cultiver en limitant l'utilisation du labour dans les grandes cultures. Les cultures associées sont de plus en plus mises en avant et divers projets sont en cours pour l'année prochaine.
- **Non labour et agriculture de conservation** : Suite à la création en 2009 d'un groupe d'intérêt sur le non labour, différentes actions sont menées pour sensibiliser les exploitants à la possibilité d'abandonner la charrue et accompagner ceux ayant franchi le cap du semis direct. Pour cela, chaque année depuis 2010 plusieurs essais sont conduits sur la commune d'Aire-la-Ville et de Meinier. Des visites sont organisées pour présenter les essais aux adhérents. Les

essais portent entre autre sur le choix des couverts végétaux, la fertilisation localisée et les associations de plantes. Certaines parcelles et exploitants commencent à avoir quelques années de recul. Pour cette raison, lors des visites, l'accent est de plus en plus mis sur l'observation de ces parcelles et le retour d'expérience des agriculteurs. Dans le cadre du groupe, un technicien réalise également des suivis de parcelles particuliers chez les exploitants concernés du canton.

Enfin, les exploitants sont fréquemment conviés à se rendre à des événements en lien avec cette thématique hors du canton (autres cantons et France). Cette année, la journée d'hiver du groupe a été l'occasion de recevoir un spécialiste européen sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique. Pour synthétiser les résultats des différents essais et pour optimiser leur vulgarisation, des documents techniques ont été édités (guide des couverts végétaux, guide des colzas associées). Chaque année, ils sont mis à jours, distribués lors des séances et consultables sur notre site internet. En 2015, ce sont près de 800 ha qui ont été récoltés après avoir été semés en semis direct sous couvert. Avec la nouvelle politique agricole, de plus en plus d'exploitants souhaitent se rapprocher de cette technique. Le technicien d'AgriGenève en charge de ce dossier réalise donc un suivi technique spécifique pour accompagner les exploitants dans cette démarche.

- **Optimisation des intrants** : Suite au paiement à la protéine de la classe des blés top, une campagne d'encadrement à grande échelle a été mise en place. Les producteurs ont ainsi pu bénéficier d'un conseil quasi en temps réel pour adapter la fumure azotée des blés. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore reçu tous les résultats permettant de confirmer l'efficacité du conseil sur le taux de protéines des blés.

4.5.5 Visites et événements spécifiques

- Le 13 janvier, la quatrième séance d'hiver pour les participants au groupe d'intérêt sur le non labour et l'agriculture de conservation a eu lieu. Ce fut l'occasion de réaliser un bilan sur l'évolution de la technique en abordant les réussites mais aussi les échecs de chacun. Vingt-deux exploitants genevois étaient présents.
- Le 13 janvier, suite à la séance d'hiver du groupe d'intérêt sur le non labour et l'agriculture de conservation, une séance sur la fertilité des sols a été organisée en collaboration avec le magazine TCS et un de ses collaborateurs, Mathieu Archambeaud. Trente-cinq exploitants genevois ont pu assister à un exposé sur le lien entre l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique.
- Les 18 et 19 juin, trois demi-journées de visites de parcelles en semis direct et d'essais sur le non labour et l'agriculture de conservation ont eu lieu. Au total, onze exploitants ont pu observer l'état des cultures juste avant la moisson. Les essais sur ce sujet ont également été présentés.
- Le 16 septembre, deux exploitants et un technicien se sont rendus au festival du non labour et du semis direct à Cibeins (France).
- Les 5 et 6 novembre, trois demi-journées de visites de parcelles en semis direct et d'essais sur le non labour et l'agriculture de conservation ont eu lieu. Au total vingt-quatre exploitants présents ont pu observer des parcelles conduites depuis 5 ans en semis direct sous couverts. Les différents travaux et résultats sur ces techniques innovantes ont également été présentés (couverts végétaux dans le contexte genevois, cultures associées,...).

4.5.6 Agriculture bio

En 2015, le bio continue toujours à progresser sur le canton (2 nouvelles exploitations en 1^{ère} année de reconversion) et plusieurs autres ont fait les démarches nécessaires pour une inscription future. AgriGenève poursuit les visites de cultures, en partenariat pour cette année encore, avec le spécialiste du conseil bio de Prométerre, et ses collaborations avec les différents acteurs nationaux (FiBL, AGRIDEA, Bio-Suisse, Bio Genève).

Quatre visites de cultures ont été menées avec une participation moyenne de six exploitants genevois en bio, en reconversion ou en non-bio. Parmi ces visites, une a eu lieu avec le FiBL et s'est concentrée sur le groupe d'intérêt « chardons-rumex ». Un récapitulatif de l'année sur les mesures mises en place a été fait et la projection des différentes perspectives pour 2016 a été

réalisée. Durant les autres visites, nous avons traité en particulier des nouveautés dans le cahier des charges bio, des nouvelles variétés recensées, des différentes stratégies de lutte contre les indésirables et des engrais verts pour optimiser la fumure et la lutte des adventices. Cette dernière thématique devient de plus en plus centrale dans la réflexion de l'agriculture biologique et un essai est prévu en 2016 sur ce thème. Plusieurs agriculteurs bio se sont rendus à la 4^{ème} Journée suisse des Grandes Cultures biologiques organisée dans le canton du Jura à Courtételle. Cette visite a permis de découvrir de nouvelles techniques pour le suivi des cultures en bio mais aussi une large palette de démonstration d'essais de cultures associées et en purs, de nouvelles variétés céréalières et surtout un grand nombre de machines en travail.

AgriGenève est engagée dans la « Coordination de l'expérimentation et de la formation technique en agriculture Bio sur le canton de Genève (CoGEBIO) » créée en 2012 et qui rassemble les différents partenaires genevois actifs dans l'agriculture biologique (autorités cantonales, vulgarisation, recherche, associations et enseignement). Une journée technique sur la thématique du bio et de l'utilisation du cuivre a été organisée par la CoGEBio à Lullier, attirant un grand nombre de personnes. Nous participons également au groupe de travail bio piloté par AGRIDEA et composé des conseillers bio romands et tessinois.

4.6 Nature, paysage et agriculture

La nouvelle PA 2014-2017 a suscité de nombreuses questions au sujet des contributions à la biodiversité et à la qualité du paysage. Ces trois réseaux agro-environnementaux OQE (La Bâtie, Jussy-Presinge-Puplinge et Bernex) initiés en 2012 et 2013 sont suivis régulièrement par AgriGenève, notamment via l'AG et quelques séances complémentaires.

AgriGenève participe à la plateforme « Réseau écologique » romande. Enfin, plusieurs conseils techniques auprès des membres dans le domaine des surfaces de promotion de la biodiversité ont été apportés durant l'année et de nombreuses informations sur le pilier « biodiversité » de la nouvelle PA 2014-2017 ont été données. Le reste du canton (Champagne, Mandement et Plaine de l'Aire) ont initié des réseaux en 2015 et il ne reste que la région Troinex-Veyrier-Bardonnex sans réseau. Cette région devrait avoir son propre réseau d'ici 2 ans.

AgriGenève a mené à bout un important projet pour l'ensemble des agriculteurs genevois en 2014 afin de participer au projet de qualité du paysage proposé par l'OFAG. Actuellement, plus de 200 exploitations se sont inscrites à ce projet avec un panel actuel de 16 mesures retenues. AgriGenève participe encore activement aux séances du comité et à la diffusion de ce projet en prodiguant des conseils individualisés à divers agriculteurs.

4.7 Organisations administrées par AgriGenève

4.7.1 AGRI-PIGE

En 2015, l'Association genevoise des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée comptait 267 membres agriculteurs, maraîchers et/ou viticulteurs. Cette année, en plus du contrôle de ses membres, AGRI-PIGE a été mandatée pour contrôler 67 exploitants de zone franche pour les PER végétales. Elle a aussi organisé une assemblée extraordinaire pour traiter de la modification des statuts et des cotisations en relation avec l'accréditation individuelle.

Le bureau et le comité d'AGRI-PIGE se sont réunis à 17 reprises pour aborder notamment les thèmes suivants :

- Décision sur les demandes d'adhésion
- Etat et suivi des comptes (bilan et budget, débiteurs)
- Conventions avec les différents acteurs
- Perspectives pour les contrôles 2015
- Accréditation individuelle d'AGRI-PIGE
- Organisation des contrôles pour les nouvelles contributions
- Bilan des contrôles PER et données de structures et SPB 2015

La FOCAA (Fédération d'organisations de contrôles agricoles et alimentaires) constituée, entre autre, d'AGRI-PIGE et reconnue comme organisation de contrôle accréditée, a examiné principalement les thématiques suivantes :

- Accréditation de chaque organisation de contrôle cantonale

- Système qualité à adapter à chaque structure
- Mise à jour des check-lists et des aides pour les contrôleurs
- Planification et gestion des formations contrôleurs
- Comptes et budget

Au sein de la PIOCH (Groupement pour la Production Intégrée dans l'Ouest de la Suisse), les sujets ci-dessous ont été traités :

- Elaboration du feuillet des règles techniques et des fiches PER
- Erosion / dispositions concernant la protection du sol
- Evolution du Suisse-Bilanz
- Information de l'OFAG
- Diverses consultations

Contrôles 2015

Afin de limiter les dérangements sur les exploitations et de minimiser les frais, AGRI-PIGE s'efforce de coordonner au mieux les différents mandats (publics et privés) qui lui ont été confiés.

	<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>Contrôles sur le terrain</i>	<i>Contrôleurs actifs</i>	<i>Coordination avec les contrôles des labels suivants</i>
PER secteur agricole	309	129	17	IP-Suisse céréales, colza, Biodiversité Genève Région Terre Avenir Suisse Garantie colza, tournesol
PER secteur maraîcher	43	9	4	Genève Région Terre Avenir Suisse Garantie légumes
PER secteur viticole	150	43	10	Certificat VITISWISS
PER couverture du sol	254	67	11	Genève Région Terre Avenir
Efficienc des ressources	127	33	14	
Paysage	151	47	5	
SwissGAP	30	10	3	Suisse Garantie légumes et pommes de terre

4.7.2 Secrétariat administratif de la CFA et coordination des expertises

Le mandat du secrétariat administratif de la Commission Foncière Agricole (CFA) a été assuré durant toute l'année par AgriGenève.

Durant cette année, la CFA a enregistré 140 nouveaux dossiers. Elle a siégé 12 fois et a rendu 143 décisions, dont :

- 3 pour des dossiers enregistrés en 2011
- 4 pour des dossiers enregistrés en 2012
- 19 pour des dossiers enregistrés en 2014
- 117 pour des dossiers enregistrés en 2015

62 décisions ont approuvé des rapports d'expertise en valeur de rendement.

Au 31 décembre 2015 il y a 44 dossiers ouverts, dont :

- 10 dossiers en attente d'une décision de l'Office des Autorisations de construire,
- 7 dossiers d'expertise en valeur de rendement,
- 3 dossiers faisant l'objet d'un recours à la Cour de Justice, chambre administrative.

De ces 44 dossiers, 1 a été enregistré en 2009, 1 en 2011, 1 en 2013, 6 en 2014 et les autres ont été ouverts cette année.

4.7.3 IVVG



Le comité de l'IVVG est composé des personnes suivantes :

Nom	Prénom	Représentation
Cramer	Robert	Président
Barthassat	Olivier	Encavage hors canton
Crétegny	Willy	AGVEI
Dunand	Raphaël	AGVEI
Hutin	Emilienne	AGVEI
Maigre	Dominique	AVIGE
Meyer-Dos Santos	Esther	AVVGE
Mistral	Frédéric	AGVEI
Penet	Marc	AVCG
Rochaix	Fabian	AVVGE
Wegmüller	Patrick	AVCG
Vulliez	Bernard	Encavage Genève
Wiederkehr	Martin	Encavage Genève

Les représentants de l'IVVG dans les différentes organisations professionnelles sont les suivants :

Organisation	Titulaire	Suppléant(e)
FSV	Dominique Maigre	Emilienne Hutin
IVVS	Martin Wiederkehr	Dominique Maigre
	Willy Crétegny	Bernard Vulliez
OPAGE	Raphaël Dunand	-
VITISWISS	Raphaël Dunand	-

Durant l'exercice écoulé, outre les affaires courantes, le comité de l'IVVG s'est réuni à 4 reprises et a traité ou été informé des dossiers suivants :

- **Comptes 2014, budget 2015 et préparation de l'assemblée générale** : le comité a pris connaissance et préavisé sur les comptes et le budget et a préparé l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 avril 2015.
- **Suivi des objectifs du contrat de prestation passé avec le Canton** : un groupe de travail a été mandaté pour plancher sur le vin de milieu de gamme. Une enquête a été envoyée aux vignerons pour sonder leur intérêt pour les AOC 1^{er} Crus.
- **Modification de la législation viticole cantonale** : suite aux propositions de modifications de la législation viticole genevoise proposées par le Canton, le comité de l'IVVG a consacré beaucoup de son temps pour élaborer une prise de position qui réponde aux diverses attentes de la profession. Si des propositions communes ont été trouvées pour la majorité

des points, la question de l'emploi des MCR a soulevé beaucoup de discussions. Une majorité du comité a pour finir décidé d'appliquer le droit fédéral soit d'autoriser l'emploi de MCR. Cet emploi doit encore être réglementé, ce qui sera fait par un groupe de travail durant la première moitié de 2016.

- **Autorisations de planter de nouvelles vignes** : l'IVVG est régulièrement sollicitée pour préavis sur des demandes d'autorisations de planter de nouvelles vignes. Dans ce contexte, elle a participé à une séance à la DGA sur ce thème. La doctrine de l'IVVG, comme elle l'a appliquée depuis sa création, est de ne pas accroître la surface du vignoble genevois et de ne préavis favorablement que lorsqu'il s'agit de compensation pour des surfaces viticoles perdues.
- **Observatoire suisse du marché des vins (OSMV)** : une délégation du comité a rencontré le responsable du projet OSMV pour définir les rubriques à saisir à Genève pour les mercuriales. Cette grille devrait être mise en ligne en 2016. L'Observatoire a publié trois rapports en 2015 qui sont en ligne sur le site internet de l'IVVG.
- **Dégâts dus au fongicide Moon** : le comité a régulièrement été informé du suivi de ce dossier qui est piloté par AgriGenève. Fin 2015, la firme Bayer a annoncé qu'elle entrait en matière pour des dédommagements.
- **Situation du marché** : le comité a pris régulièrement connaissance de la situation des marchés.
- Le comité a régulièrement pris connaissance de l'avancement des dossiers traités par **les organisations faitières** via ses représentants.
- **Droits de production et prix de la vendange 2015** : le comité a décidé de reconduire les droits de production 2014. S'agissant des prix indicatifs pour le millésime 2015, ceux de 2014 sont reconduits et ils s'établissent comme suit :

Chasselas AOC et RxS	2.40 à 2.50 / kg
Gamay AOC	2.50 à 2.60 /kg
Vins de pays blancs	1.80 / kg
Vins de pays rouges	2.20 / kg
Autres cépages dont Gamaret	Pas de prix indicatif

Auditions

Durant l'exercice écoulé, le comité a auditionné M. Olivier Viret d'Agroscope Changins sur le positionnement des fongicides anti-botrytis.

Fonds viticole 2015

L'assemblée générale a décidé, le 14 avril, de maintenir les contributions de 2014, soit :

- taxe au volume de CHF 2.25/hl
- taxe à la surface CHF 235.-/ha

Site internet

Durant l'exercice écoulé, l'IVVG a régulièrement actualisé son site internet, www.ivvg.ch qui propose diverses informations utiles aux viticulteurs genevois.

Ouvriers viticoles

L'IVVG a organisé, dans le cadre de la Fête des vendanges de Russin lors de la cérémonie d'intronisation de l'Académie du Cep, une remise de diplômes pour cinq ouvriers viticoles qui enregistraient 25 ans ou plus d'engagement chez le même employeur. Ces ouvriers et leur conjoint ont été également invités à partager le repas de l'Académie.

4.7.4 AOVG

Suite aux décisions prises en mars 2010 sur la réorganisation des structures viticoles genevoises, l'AOVG a été mise « en dormance ». Un comité restreint s'est toutefois réuni pour l'examen des comptes, en vue de l'assemblée générale du 14 avril 2015. Un avis de droit a en outre été demandé à l'avocate conseil d'AgriGenève pour formaliser cette mise « en dormance ».

4.7.5 AVIGE

En 2015, le comité de l'AVIGE s'est réuni à trois reprises. Il a notamment préparé l'assemblée générale du 13 avril, préavisé les comptes 2014 et le budget 2015. Deux séances ont été consacrées à l'étude des modifications de la réglementation viticole genevoise. Les prises de position de l'AVIGE sur ce dossier ont été rapportées au comité de l'IVVG par son représentant.

4.7.6 AGPU

En 2015, aucune séance de l'Association Genevoise des Producteurs Usagers du marché de gros n'a été organisée.

4.7.7 SAF Touvière

En 2015, aucune activité de ce syndicat n'a eu lieu.

4.7.8 Pôle nature et environnement

AgriGenève est membre de l'association paritaire du Pôle nature et environnement pour la formation professionnelle. Cette association, qui développe son champ d'activité aux professions de l'horticulture-paysagisme, de la floriculture, de l'agriculture, de la viticulture et des soins aux animaux, a pour buts principaux :

- D'assurer la coordination pour la surveillance et la qualité de l'apprentissage pour son pôle ainsi que la mise en œuvre des moyens de ladite surveillance
- D'engager et gérer les commissaires professionnels
- D'encourager la formation professionnelle et le perfectionnement professionnel dans les différents secteurs du pôle nature et environnement
- De promouvoir le dialogue entre les différents acteurs de la formation

L'Association travaille en étroite collaboration avec l'autorité cantonale compétente en matière de formation professionnelle, l'Association Paritaire pour la formation professionnelle UAPG-CGAS (APFP), avec les écoles professionnelles concernées, les associations professionnelles, les instituts de formation et autres affiliations actives dans la formation du Pôle Nature et Environnement. Outre une participation aux diverses séances organisées dans le cadre du Pôle nature et environnement, AgriGenève se charge de l'administration de l'association, de la tenue de sa comptabilité et du versement des salaires des deux commissaires d'apprentissage.

4.7.9 Communauté Interprofessionnelle de la Longeole (CIL)



AgriGenève est membre de la CIL au titre de représentante des producteurs et en assure le secrétariat administratif et financier. Le secrétariat a en outre pour mission de gérer la facturation, le contrôle des « clips » IGP et d'organiser le travail de la commission de dégustation. La Commission de dégustation s'est réunie une fois en 2015 pour procéder aux tests organoleptiques sur des échantillons de produits prélevés dans le commerce. Ces tests sont rendus obligatoires par le manuel de contrôle de l'IGP Longeole. La Commission est composée des personnes suivantes : M. Christian Guyot, Président, Mmes Elodie Marafico et Barbara Pfenniger, MM. Claude Corvi, André Vidonne, Jérôme Estèbe, Alain Jenny, Claude Paul et Philippe Lebrun.

La CIL s'est réunie en assemblée générale le 22 avril. Le Président et le secrétaire ont participé à un audit de surveillance : il s'agit d'une obligation voulue par la législation sur les AOC-IGP et

le Service d'Accréditation Suisse. Sur le plan de la promotion de la Longeole IGP, la CIL a participé à l'organisation de la Nuit de la Longeole d'Aire-la-Ville qui s'est tenue le 31 janvier, avec le soutien de l'OPAGE. La Longeole IGP a en outre été présentée lors de divers événements et foires, notamment au salon des Goûts et Terroirs de Bulle et aux Automnales.



4.7.10 L'école à la ferme

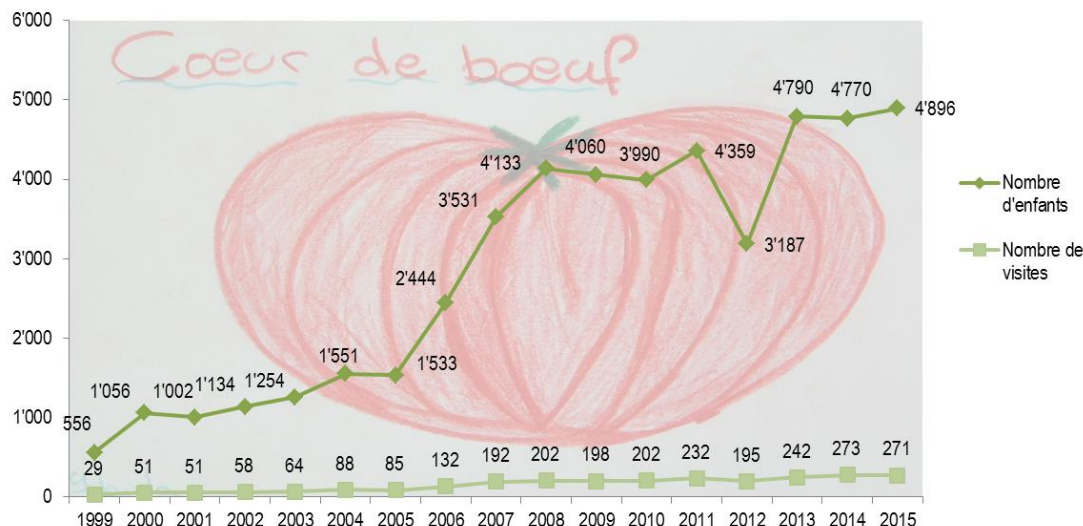


Depuis plusieurs d'années, les prestataires genevois de L'école à la ferme proposent à des élèves du primaire et du secondaire, de venir découvrir le métier d'agriculteur lors d'une visite pédagogique sur une ferme.

Cette année, 4'896 élèves ont bénéficié des activités de L'école à la ferme dans les 9 fermes du canton. Ces fermes offrent une palette de thèmes allant de l'agriculture, des cultures légumières à l'élevage, en passant par la viticulture et l'arboriculture fruitière. Cette riche diversité des activités de L'école à la ferme est primordiale à la sensibilisation des enfants à l'origine de leur alimentation et sur le travail nécessaire pour la produire.

Par ailleurs, les prestataires genevois ont organisé une journée anniversaire le 28 mai et participé aux Automnales en collaboration avec Palexpo. Pour les 30 ans de L'école à la ferme, 2 classes, soit 37 enfants ont suivi des ateliers sur le lait, les céréales et les légumes. Lors des Automnales, 30 classes, soit 576 enfants, ont été reçues sur le stand Ecole à la ferme Genève pour effectuer des ateliers en relation avec l'alimentation et l'agriculture.

Evolution des visites l'Ecole à la Ferme pour le canton de Genève



En 2015, les activités de L'école à la ferme sur le canton de Genève ont nécessité des soutiens financiers importants. Les charges ont été couvertes grâce aux participations non-négligeables de l'OPAGE, de la Loterie romande, des SIG, du Lions Club, et de l'Union des paysannes et femmes rurales genevoises. Les communes jouent également un rôle important en finançant le projet proportionnellement au nombre d'élèves participants. Le service médico-pédagogique, certaines écoles privées et certains centres de loisirs ont aussi apporté leur contribution. La participation aux Automnales a été soutenue financièrement par le « Schule auf dem Bauernhof » (SchuB) et Palexpo. Quant au remboursement des frais pour la journée d'anniversaire de L'école à la ferme, ils ont été entièrement pris en charge par le SchuB.

Les prestataires genevois se sont réunis au long de l'année pour échanger leur expérience, se coordonner, rechercher des financements et de nouveaux prestataires. L'association l'Ecole à la Ferme Genève a d'autre part collaboré avec l'Association romande de l'école à la Ferme s'occupant notamment de la formation annuelle des prestataires et des relations avec l'organisation Suisse alémanique « Schule auf dem Bauernhof ».

4.7.11 Groupement Technique Horticole

Durant l'exercice 2015, AgriGenève s'est chargée de l'administration et de la comptabilité du Groupement technique horticole. Cette association, qui compte une soixantaine de membres, regroupe les personnes actives dans le secteur de l'horticulture du canton de Genève. Elle est dorénavant soutenue financièrement par le Canton pour ses activités de vulgarisation.

4.7.12 Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois

L'association a pour but d'assurer la mise en œuvre et le suivi du projet de développement régional genevois (PDR). Monsieur Olivier Mark, qui agit sur mandat au titre de pilote scientifique, assure le fonctionnement de l'association, le travail de coordination entre les différents porteurs de projet et les administrations concernées. Pour rappel, les membres fondateurs de l'association sont AgriGenève, le CAG, les LRG et l'UMG. La Fondation des zones agricoles spéciales en est également membre. AgriGenève a pour mission de présider l'association et de s'occuper de sa gestion administrative.

4.7.13 AgriAccueil

AgriAccueil est l'association qui regroupe les agricultrices et les agriculteurs intéressés par le tourisme rural sous toutes ses formes. Des contacts réguliers ont été pris par la Présidente, Laurence Duez, avec les organisations faitières nationales pour tendre vers une harmonisation des conditions cadres qui régissent les activités d'agritourisme. Durant l'exercice 2015, l'association a sollicité le SCOM pour que les formations agricoles soient reconnues dans le règlement de la LRDBHD. Fait réjouissant, la PA 2014-2017 reconnaît ce type d'activité et va lui attribuer des équivalents UMOS.

4.7.14 Association pour le développement du projet paysage Genève (ADPPG)

L'association pour le développement du projet paysage Genève composée d'agriculteurs genevois a comme but de porter le projet paysage en lien avec les nouvelles contributions à la qualité du paysage. Un comité formé de dix agriculteurs, un représentant de l'association des communes genevoises et d'AgriGenève a été nommé et suit la mise en œuvre des mesures paysagères retenues. Actuellement, 200 exploitations sont membres de cette association.

4.7.15 Plate-forme GRTA

Depuis cette année, AgriGenève assure la gestion administrative, comptabilité et gestion du personnel, de l'association qui gère la plate-forme GRTA.

4.8 Représentation d'AgriGenève

AgriGenève est représentée dans les organisations suivantes :

AGIR : présidence	AGORA : conférences des directeurs de Chambres et Comité	AGRI : rédaction genevoise
AGRI-PIGE : comité	ALTAF : membre	CCIG : membre du Conseil
USP : Assemblée des délégués, KOKO/KOL	Conseil du Léman : ULCA, Commission Tourisme Lémanique	CRFG : Commission Environnement et aménagement du territoire, Commission agriculture
OPAGE : Conseil de Fondation	FRPP : Conseil de Fondation	Forum d'agglomération : membre du collège environnement
Agridea : plusieurs groupes de travail	CIPEL : Commission technique agricole	ASAF : membre
Forum vulgarisation : membre	Association PDR : membre et présidence	CIL : membre
FZAS : membre	Swissgranum : Commission technique	CIF : membre du Conseil
LRG : Commission de recours de l'OPU	Pôle Nature Environnement : membre du comité, membre de la commission du pôle de formation	

4.9 Publications d'AgriGenève

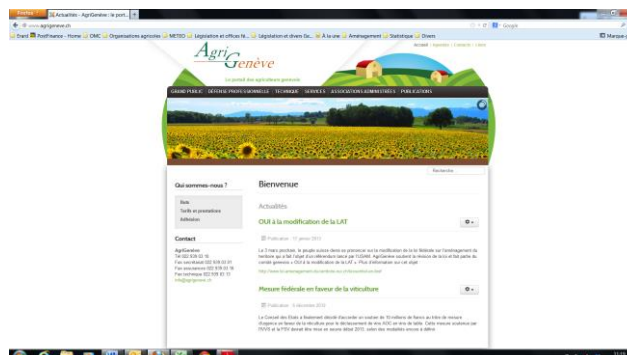
Afin de maintenir un lien informatif avec nos membres, nous transmettons régulièrement des articles au journal AGRI. A ce titre, 13 articles ou éditos ont été rédigés par les collaborateurs d'AgriGenève et publiés dans ce journal. Le deuxième canal d'information qui nous permet de suivre l'actualité est notre lettre d'information diffusée par e-mail. Elle est distribuée auprès de 320 de nos membres. En 2015, 37 lettres d'information ont ainsi été diffusées.

■ Plaqueette agriculture genevoise

AgriGenève a rédigé une plaqueette sur l'agriculture de notre canton à l'intention des milieux politiques genevois. Ce document est articulé en deux parties : une première descriptive et une seconde qui décrit des thèmes prioritaires par filières et qui devraient être réglés ces prochaines années. Ce document a été présenté aux députés et à la presse lors d'une conférence de presse en janvier.

■ Site internet

Notre site internet www.agrigeneve.ch est régulièrement actualisé et contient des informations utiles à la gestion des entreprises de nos membres.



▪ **Médias extra agricoles**

- RTS : émission « On en parle » sur l'élevage de volaille
- One FM : diverses interventions
- Tribune de Genève : agriculture et biodiversité
- Radio Cité : alimentation et santé

▪ **Communiqués de presse**

Présentation de la plaquette sur l'agriculture genevoise, Agriculture et biodiversité, Brunch du 1^{er} août, AgroPrix 2015, Préservation des sols genevois, Assemblée générale d'AgriGenève, réactualisation de la plaquette sur l'agriculture en terre genevoise.

- Messages techniques sur répondeur et messages techniques envoyés par e-mail : 17 messages techniques de février à novembre.
- Envoi par e-mail à 165 agriculteurs et 51 partenaires, diffusion stable.
- Répondeur téléphonique : diffusion stable par rapport à 2014.
- Services SMS : la diffusion est en augmentation. Ce service très apprécié permet dans certains cas de doubler les messages techniques afin d'être encore plus réactif et précis pour des interventions spécifiques dans les cultures. Des SMS sont également utilisés dans d'autres situations comme le rappel de certaines échéances réglementaires ou encore répondre très rapidement à des questions techniques.
- Site Internet : diverses informations et documents sont relayés sur notre site Internet, www.agrigeneve.ch.
- Différents articles de presse ont été réalisés : deux articles ont été écrits pour le journal hebdomadaire Agri avec pour thèmes : « Résistances à Genève : Le melligèthe devra faire face à une nouvelle matière active », « La stratégie contre les vulpins continue » et « Les batteuses se préparent en terre genevoise ».
- Cours « Formation continue » : AgriGenève a informé plusieurs fois durant l'année, via la presse agricole, les agriculteurs genevois des possibilités de formation auprès des institutions voisines.

4.10 Tables rondes, conférences de presse

Durant l'exercice 2015, AgriGenève a organisé trois conférences de presse aux dates suivantes :

- Le 26 janvier pour présenter la plaquette sur l'agriculture genevoise ;
- Le 2 juillet sur l'importance de l'agriculture en matière de biodiversité ;
- Le 25 septembre sur la préservation des sols

AgriGenève a en outre pris part à deux tables rondes organisées l'une par le DALE sur le thème de l'agriculture en Ville et l'autre par les Verts sur l'agriculture de proximité.

5. REMERCIEMENTS

AgriGenève tient à remercier tout particulièrement l'ensemble de ses membres pour la confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long de l'année 2015.

Nos remerciements vont également à tous nos partenaires, organisations agricoles, milieux politiques, économiques et sociaux, départements et services de l'Etat, pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Nos remerciements vont plus particulièrement au DETA et à la Direction Générale de l'Agriculture avec qui nous œuvrons dans un esprit de dialogue constructif.

Nous remercions les organisations qui, par leur précieux soutien financier, nous permettent d'assurer un service de formation continue de qualité : il s'agit en particulier de la Direction Générale de l'Agriculture et de la FFPC (Fondation en faveur de la Formation Professionnelle et Continue).

Ce n'est que grâce à l'ensemble de ces partenariats qu'AgriGenève est à même de remplir son mandat de promotion et de défense des intérêts de l'agriculture genevoise.

Nous remercions ici chaleureusement l'ensemble du personnel d'AgriGenève qui, durant toute l'année, n'a pas ménagé son temps pour servir au mieux l'agriculture genevoise.